

Pédagogie raisonnée de la traduction

Karla Déjean Le Féal

Volume 38, numéro 2, juin 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003451ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003451ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Déjean Le Féal, K. (1993). Pédagogie raisonnée de la traduction. *Meta*, 38(2), 155–197. <https://doi.org/10.7202/003451ar>

PÉDAGOGIE RAISONNÉE DE LA TRADUCTION

KARLA DÉJEAN LE FÉAL
Université Paris III, Paris, France

INTRODUCTION

La pédagogie que nous proposons ici poursuit le but de former de véritables spécialistes de la communication transculturelle sachant non seulement traduire, mais aussi organiser et gérer la communication grâce à une prise de conscience de l'ensemble de ses particularités et de ses contraintes.

Puisque c'est la communication à travers la barrière des langues et des cultures qui est le point de mire de cette méthode, celle-ci se focalise sur l'acquisition des techniques et des stratégies spécifiques que requiert ce type de communication. Elle ne porte donc pas sur l'apprentissage des langues étrangères, ni sur le développement des capacités à communiquer, pas plus que sur l'élargissement des connaissances générales. En effet, bien que toutes ces capacités et que toutes ces connaissances soient indispensables, il faut les avoir acquises avant d'apprendre à s'en servir pour permettre aux êtres humains de langues et de cultures différentes de se comprendre.

L'approche pédagogique est fondée sur la théorie moderne de la traduction selon laquelle la fidélité de la traduction est affaire non de correspondance entre les mots de la langue de départ et de la langue d'arrivée, mais d'équivalence de sens, d'effet stylistique et de finalité entre le texte original et sa traduction.

Cette théorie, dont Mounin (1963) est souvent considéré comme le fondateur, est aujourd'hui bien connue grâce aux nombreux travaux qui lui ont été consacrés et dont nous nous contenterons de citer, pour le monde francophone, ceux de Seleskovitch (1975), de Delisle (1980), de Lederer (1981), et de Durieux (1988), ainsi que, pour le monde anglophone, ceux de Nida et de Taber (1969).

Le but du présent ouvrage est de traduire en termes didactiques la théorie du sens, appelée aussi *théorie de la traduction interprétative*, afin de jeter un pont entre la théorie et la pratique.

L'approche que nous proposons n'est donc pas linguistique mais communicative. Son objet n'est pas la traduction en tant que produit et la comparaison de celui-ci avec l'énoncé initial, mais la démarche mentale qu'il faut adopter pour aboutir à une traduction. C'est pourquoi cette pédagogie est indépendante des langues utilisées.

Elle a été conçue en premier lieu pour les besoins de la traduction de textes fonctionnels, qu'ils soient généraux ou spécialisés. Toutefois, elle se prête également à l'enseignement de la traduction littéraire dans la mesure où la démarche à adopter est fondamentalement la même qu'en traduction pragmatique (Israel 1990); toutefois, les aspects spécifiques de la traduction littéraire n'ont pas été pris en compte.

Cette approche a été mise au point et testée dans le cadre de la formation professionnelle à la traduction. Elle s'adresse donc en premier lieu aux enseignants des cours de traduction.

Mais elle convient aussi à la traduction pédagogique, à condition que celle-ci soit conçue non comme moyen de contrôle de connaissances linguistiques, mais comme technique de transmission de messages d'une langue étrangère vers la langue maternelle,

étant entendu que la complexité de ces messages doit être adaptée au bagage cognitif et au niveau linguistique des étudiants (Lavault 1987).

Une telle conception de la traduction pédagogique aurait le double avantage de sensibiliser les étudiants à la communication transculturelle, tout en évitant qu'ils prennent des habitudes de littéralité qui font obstacle non seulement à l'acquisition ultérieure des techniques de traduction, mais aussi à l'emploi correct de la langue étrangère à des fins de communication (Déjean Le Féal 1987 : 10).

QU'EST-CE QUE LA TRADUCTION ?

On a tendance à utiliser le terme *traduction* pour désigner tout produit qui résulte de la transposition d'une langue à une autre. Il est nécessaire par conséquent de préciser ce que nous entendons par *traduction*.

La traduction est un texte dans une langue X, de style équivalent et d'une qualité rédactionnelle au moins égale à celle du texte original et destiné à transmettre le même message à la même catégorie de lecteurs et dans le même but que le texte original.

La traduction est donc toujours un *texte*, c'est-à-dire un énoncé destiné à transmettre un message dans sa totalité. Par conséquent, des mots isolés de tout contexte ne peuvent faire l'objet d'une traduction. Il en est de même pour les phrases hors contexte ou construites dans le seul but d'illustrer le fonctionnement de la langue. La raison en est que les mots et les phrases isolés n'ont que des significations virtuelles. Ce n'est que dans le contexte, et en tant qu'éléments porteurs d'un message, qu'une de leurs significations possibles se réalise à l'exclusion de toutes les autres (Seleskovitch 1975).

Pour qu'il y ait traduction, il faut que le *message* transmis soit *identique* à celui du texte original. Le message ou *sens* du texte, c'est ce que l'auteur veut dire au lecteur. C'est pourquoi nous l'appellerons aussi le *vouloir dire*.

Si l'on veut dire quelque chose, on pense d'ordinaire à la personne ou au public précis auxquels le message est destiné. En s'adressant à eux, on tient compte de leurs attentes, de ce qu'ils pourraient savoir ou ignorer. Une traduction est toujours destinée à la *même catégorie de lecteurs* que celle visée initialement par l'auteur. La traduction d'un texte scientifique écrit pour des scientifiques d'une certaine discipline s'adressera à des scientifiques de la même discipline dans un autre pays. Si, en revanche, on s'inspire de ce texte pour rédiger un article de vulgarisation dans une autre langue, cet article ne peut pas être considéré comme une traduction et ne devrait pas être appelé ainsi.

Vouloir dire implique aussi qu'on cherche à atteindre un objectif en s'exprimant. Il peut, par exemple, s'agir d'informer le lecteur, de l'influencer ou de l'amuser. L'auteur ne change pas de but parce qu'on le fait s'exprimer dans une autre langue. Une traduction a donc toujours *la même finalité* que le texte original. Il ne faut pas confondre ce concept de finalité avec l'emploi qui peut être fait d'une traduction comme de tout autre texte. Une fois produit et, *a fortiori*, publié, un texte peut être utilisé à des fins les plus diverses, même diamétralement opposées à celles poursuivies par son auteur. Alors que celui-ci cherchait à informer, on peut, par exemple, se servir de son texte à d'autres moments ou en d'autres lieux pour mettre en lumière une volonté de désinformation. Tout texte traitant de l'actualité est susceptible d'être utilisé un jour comme document historique. Il en va de même de la traduction. Son emploi échappe au traducteur, comme l'emploi du texte original échappe à son auteur. Mais l'objectif que celui-ci poursuivait en l'écrivant ne change pas, et c'est ce même objectif que doit atteindre la traduction.

Pour y arriver, l'auteur ne compte pas seulement sur ce qu'il exprime, mais aussi sur la manière dont il l'exprime. *Le style, le registre* participent aussi, par conséquent, de la destination du texte, voire du message lui-même. C'est le style ironique qui en fournit la meilleure illustration, puisqu'il travestit le vouloir dire en le transformant, apparemment,

en son contraire. Il trahit en même temps le but poursuivi par l'auteur : il lui importe moins d'informer objectivement le lecteur que de lui faire partager une opinion, que les faits relatés ont simplement pour fonction de corroborer. La traduction doit produire le *même effet stylistique* sur les lecteurs au nom de *l'identité du message et du but recherché*.

Enfin, la traduction doit être d'une *qualité rédactionnelle au moins égale* à celle du texte original. Nous entendons par là la lisibilité et le soin apporté à la rédaction. Cette égalité qualitative doit être exigée parce que la forme d'un écrit, même pragmatique, contribue à sa valeur et que la valeur d'une traduction ne doit pas être inférieure à celle de l'original. En outre, un texte peu lisible ne parvient que difficilement à transmettre son message, encore moins à atteindre son but, puisqu'on risque de ne pas le lire. Il serait vain de chercher l'identité du message et de l'objectif dans une traduction qui entrave la transmission du premier et la réalisation du second. Il s'y ajoute que la qualité de la forme d'un écrit, tout comme celle de son fond, projette une certaine image de l'auteur que la traduction ne doit pas ternir.

QU'EST-CE QUE TRADUIRE ?

Traduire, c'est prêter à un auteur une seconde langue afin qu'il puisse communiquer à travers celle-ci avec un public appartenant à la même catégorie que les lecteurs visés à l'origine, mais ne parlant pas la même langue.

L'acte de traduire exige donc une symbiose entre l'intention qui a présidé, chez l'auteur, à l'acte d'expression et l'intention de son *alter ego*, le traducteur, au moment où ce dernier s'apprête, à son tour, à formuler ce vouloir dire.

Ce que nous entendons par vouloir dire, c'est la pensée née de l'activation et de la combinaison de divers éléments de notre savoir et passée par un premier crible pour la réduire à la partie qu'on souhaite communiquer dans un but déterminé.

Ce premier crible est suivi d'un second. Seule une partie du vouloir dire est explicitée ; l'autre, plus ou moins importante, n'apparaît pas sous une forme verbale. Elle reste implicite. Le choix s'opère en fonction, d'une part, des connaissances que l'auteur présume chez ses lecteurs, et, d'autre part, des lois d'énonciation propres à chaque langue, voire à chaque langage à l'intérieur d'une même langue. Ces lois demandent que soit explicitée telle facette de la pensée plutôt que telle autre.

L'expression du vouloir dire de l'auteur dans une autre langue suppose le même crible en fonction des mêmes critères.

Certes, comme la traduction s'adresse à la même catégorie de lecteurs que le texte original, on peut supposer qu'ils ont, à peu de chose près, les mêmes connaissances. Mais il peut y avoir des différences ponctuelles, souvent d'ordre culturel, dont le traducteur doit tenir compte en explicitant tel ou tel élément d'information resté implicite dans le texte original.

Le second critère, celui du génie de la langue, est, bien entendu, tout à fait indépendant de celui auquel l'auteur a soumis sa pensée lors de sa formulation, puisque ce critère est propre à chaque langue et à chacun de ses jargons. Comme les langues sont différentes les unes des autres, non seulement au niveau des systèmes en tant que tels, mais aussi au niveau de leur utilisation à des fins de communication, les traits sémantiques pertinents retenus par chacune d'elles pour exprimer des faits ou des concepts, par exemple, ne sont pas identiques. Chaque langue a donc des lois bien à elle qui déterminent ce qui sera explicite et ce qui restera implicite (Lederer 1984).

Ce crible est modulé par un critère plus général : le style, ou plus exactement, la perspective que l'auteur choisit pour présenter sa pensée en fonction de l'objectif et du public qu'il cherche à atteindre. Pour reproduire ce style, le traducteur ne peut pas employer les mêmes moyens linguistiques que l'auteur en raison des différences entre les

langues et de leur emploi. Il doit recréer les effets stylistiques dans la langue d'arrivée en se plaçant dans la même perspective que l'auteur et en s'imprégnant de ses intentions.

Revenons maintenant au point de départ et demandons-nous comment le traducteur parvient à cette symbiose avec le vouloir dire de l'auteur.

C'est en faisant le chemin en sens inverse, c'est-à-dire en partant du filtrat et en complétant à chaque étape l'explicite de l'énoncé par l'implicite correspondant qu'il finit par reconstruire ce vouloir dire. Pour y parvenir, il faut qu'il mobilise toutes ses connaissances linguistiques et non linguistiques et qu'il les associe selon le mode choisi par l'auteur.

Cette démarche, nous l'adoptons en principe spontanément lors de n'importe quelle lecture. La différence n'est ici qu'affaire de degré. Alors que le lecteur, selon les connaissances qu'il a du sujet et de l'intérêt qu'il y porte, n'éprouve pas forcément le besoin et ne se sent pas toujours capable de reconstituer l'intégralité de l'implicite contenu dans l'énoncé, l'aboutissement de cette opération mentale est indispensable au traducteur. En effet, faute de suivre le même cheminement de pensée que celui qui a donné naissance à l'énoncé original, il ne saurait — nous l'avons vu — reproduire un texte en tous points équivalent dans la langue d'arrivée.

Se pose ici la question de savoir comment le traducteur peut être certain d'avoir reconstitué mentalement la totalité du vouloir dire de l'auteur. C'est là une interrogation cruciale que soulève la traduction. L'existence chez le traducteur de connaissances équivalentes à celles de l'auteur n'est pas une garantie, si tant est que l'on puisse parler d'équivalences dans un domaine aussi complexe que celui des connaissances qui entrent en jeu dans le processus de la traduction.

En effet, la pensée qu'il s'agit d'exprimer consiste le plus souvent en une combinaison de connaissances sous une forme plus ou moins originale. Ce n'est qu'en s'interrogeant sur les motifs de cette combinaison que le traducteur peut s'assurer d'avoir pris conscience de la totalité de l'implicite contenu dans le message. En d'autres termes, c'est en se demandant non seulement ce que veut dire l'auteur, mais encore à quoi il veut en venir, qu'il peut jauger l'implicite qu'il doit appréhender.

Empruntons un exemple à Marianne Lederer (1984) pour illustrer l'intérêt que présente pour le traducteur cette épreuve de compréhension: «Du Plutonium 239 vient d'être découvert à l'état naturel.» Si le traducteur sait qu'on avait cru jusqu'alors que les transuraniens n'existaient en physique nucléaire que sous forme de produits ou de sous-produits de l'action humaine, la mobilisation de cet élément de son savoir lui permettra de reconstituer la partie implicite du message. S'il ne le sait pas, il aura au moins, grâce à cette interrogation sur le pourquoi de l'énoncé, pris conscience de la déficience de ses connaissances non linguistiques et pourra faire le nécessaire pour y remédier.

Ce qui caractérise la démarche du traducteur par rapport à celle du simple lecteur est donc l'espèce de jusqu'aboutisme avec lequel il remonte la filière du message en partant de sa réalisation langagière jusqu'à l'état où il se trouvait *avant* toute formulation. Cette déverbalisation totale repose sur l'existence de connaissances linguistiques et non linguistiques pertinentes. Mais en tant que processus, elle relève essentiellement de la mobilisation de ces connaissances et de la création entre elles des mêmes interconnexions que celles qui ont engendré l'énoncé original.

PROFIL DU TRADUCTEUR

Nous avons entrevu au chapitre précédent les connaissances, les aptitudes et le savoir-faire particulier du traducteur. Il doit maîtriser l'art d'écrire dans sa langue au même degré que l'auteur le maîtrise dans la sienne. Il faut de plus qu'il soit parfaitement familiarisé avec les sujets traités par les textes qu'il traduit, à la fois pour parvenir à la

symbiose mentale avec l'auteur et pour pouvoir réexprimer le vouloir dire de celui-ci dans le langage propre à chacun de ces sujets. Il est aussi apparu qu'il ne suffisait pas au traducteur de savoir la langue de départ, mais qu'il devait également connaître le fond culturel qui la sous-tend. Enfin, nous avons pu deviner que la technique qui permet de dégager le vouloir dire de l'auteur à l'état où il se trouvait avant toute verbalisation, afin de le reformuler dans sa langue, exigeait de lui des capacités développées d'analyse et de synthèse.

Toutefois, cette dernière technique (celle qui permet d'aller au bout de la déverbalisation pour faire de cette pensée déverbalisée le point de départ d'un nouvel acte d'expression) est la seule à représenter le savoir-faire propre au traducteur. Toutes les connaissances et les capacités mises en œuvre pour accomplir, ou même apprendre à accomplir, cette opération ne sont rien d'autre que des préalables.

Si la traduction est peut-être la seule activité qui demande que tous ces préalables soient réunis, chacun d'eux pris isolément fait partie des conditions à remplir pour exercer d'autres professions. En revanche, aucune autre activité, même si elle nécessite l'emploi de deux langues, n'exige que ces connaissances et que ces facultés soient orchestrées de la même façon qu'en traduction.

Il s'ensuit que l'enseignement de la traduction devrait se limiter à la technique qui lui est particulière et s'adresser à des étudiants qui remplissent d'emblée toutes les conditions requises.

Le test le plus simple, le plus rapide et le plus complet pour savoir si un candidat a les aptitudes et les connaissances nécessaires à l'apprentissage de la technique de traduction consiste à lui faire rédiger :

- dans sa *langue maternelle* (ou dans sa langue de culture)
- un *résumé* d'un texte argumentatif écrit dans la *langue étrangère*
- et traitant d'un *sujet* qu'on peut supposer *familier* à tout candidat ayant de bonnes connaissances de la vie moderne,
- *sans* qu'il ait le *texte* sous les yeux au moment de la rédaction.

Ce test suffit à lui seul pour vérifier si le candidat réunit toutes les conditions nécessaires à l'acquisition rapide du savoir-faire particulier du traducteur.

Pour être à même de condenser de mémoire les idées clés du texte, il doit tout d'abord pouvoir les dégager du texte original. Cela suppose qu'il ait des connaissances suffisantes non seulement de la langue étrangère, mais aussi du sujet. Il doit en outre avoir les aptitudes nécessaires à l'analyse, sans laquelle il ne saurait y avoir de réelle compréhension ni, par conséquent, de souvenir de l'enchaînement des idées. En résumant l'argumentation dans le langage spécifique du domaine dont relève le sujet, de façon claire et agréable à lire, il prouve sa capacité de synthèse, sa maîtrise du maniement écrit de la langue maternelle, et la solidité de ses connaissances sur le sujet.

Le candidat qui satisfait à cette épreuve ne devrait avoir aucune difficulté à apprendre la technique de la traduction et à appliquer ensuite cette technique à tout texte traitant d'un sujet qui lui est familier.

QUE FAUT-IL ENSEIGNER ?

C'est donc bien la démarche à adopter en traduction qui doit faire l'objet de l'enseignement.

Puisque la voie à suivre est en grande partie celle du lecteur et du rédacteur, l'enseignement doit se concentrer sur la partie du parcours fait en solitaire par le traducteur.

Nous avons déjà vu que c'est la déverbalisation totale qui caractérise la démarche du traducteur par rapport à celle du simple lecteur. *Le premier objectif* de l'enseignement doit donc être l'acquisition par les étudiants de la maîtrise de cette opération.

La reformulation de la pensée déverbalisée dans la langue d'arrivée ne se distingue pas, *a priori*, du travail de n'importe quel rédacteur. Pourtant, cette deuxième phase du processus de traduction comporte, elle aussi, un écueil que le traducteur doit apprendre à surmonter. Cette difficulté est due au fait qu'il travaille dans les deux langues à la fois, langues dont il doit alternativement s'imprégner et activer les engrammes tout en évitant les interférences.

Le risque d'interférences existe surtout dans la phase de réexpression, donc au moment où le traducteur doit se débrancher complètement de la langue de départ pour se concentrer exclusivement sur la langue d'arrivée. Cette coupure totale avec la langue de départ est d'autant plus nécessaire que l'évocation des formulations adéquates dans la langue d'arrivée, c'est-à-dire l'emploi actif de celle-ci, est davantage susceptible d'être parasitée par les ingérences d'une autre langue que l'emploi passif d'une langue (à des fins de compréhension). Il faut donc que la langue de départ soit mise hors circuit pour que la réexpression puisse réussir.

Or, notre cerveau n'est pas équipé d'un tableau de commande qui nous permettrait de débrancher tout simplement, avec effet immédiat, un circuit linguistique sous haute tension mais momentanément indésirable. Les interférences linguistiques qu'on peut relever fréquemment dans le parler de personnes ayant plus d'une langue à leur actif, sans être pour autant de vrais bilingues, montrent que, même dans le cas où seule une de ces langues est stimulée, l'autre tend à s'y mêler, sinon au niveau des signifiants, du moins à celui des signifiés.

On peut d'ailleurs observer facilement et quasiment au ralenti comment se produisent ces interférences. Il suffit pour cela de se livrer à un travail de rédaction dans une langue seconde ou dans la langue maternelle, à condition de parler très couramment et très fréquemment la langue seconde en question. Le sujet sur lequel portera le travail de rédaction doit être relativement complexe et ne pas faire partie de ceux qu'on a l'habitude de manier tous les jours, afin d'être obligé de faire un véritable effort de mise en forme de sa pensée. Il arrivera alors de temps à autre qu'on ait une expression sur le bout de la langue dont on sait qu'elle conviendrait particulièrement bien à ce qu'on veut dire. Quand on finit par la trouver, c'est pour constater qu'elle serait effectivement parfaite si elle n'appartenait à l'autre système linguistique en cause.

On voit donc qu'il y a incontestablement une séparation entre les signes mémorisés appartenant à des langues différentes au niveau des signifiants, puisque celui de l'expression cherchée ne s'est pas mêlé spontanément à ceux de l'autre langue. Mais il est aussi évident que cette séparation n'est pas étanche au niveau des signifiés, sinon on n'aurait pas pu être conscient de l'existence et de l'adéquation d'une expression pourtant étrangère au système linguistique dans lequel on travaillait.

Plus on active les deux langues à la fois, comme c'est le cas en traduction, plus elles ont tendance à se mêler au niveau des signifiés. Il suffit alors que le signifié de la langue de départ forme avec un signifiant de la langue d'arrivée un signe ayant la même signification linguistique que celui de la langue de départ pour que le traducteur soit tenté de s'y accrocher, même si ce signe ne convient pas à l'expression du sens dans la langue d'arrivée. Une interférence appelle alors l'autre. Si c'est, par exemple, le verbe de la phrase qui a été «importé», le sujet, les compléments, la structure de la phrase risquent de l'être aussi. Le résultat sera, non pas une traduction, mais un calque.

Cette propension au calque est sans doute due en partie à l'établissement systématique de correspondances entre les mots, les temps, les modes, etc. de la langue étrangère et ceux de la langue maternelle — méthode qui est de règle dans les cours de langues. La conviction que la traduction consiste en la simple mise en œuvre de ces correspondances y contribue très certainement aussi, tout comme le fait que le traducteur travaille

généralement avec l'original sous les yeux, ce qui ne lui permet guère de s'affranchir de la langue de départ.

Mais il se peut que ces facteurs-là ne soient pas seuls en cause. En effet, il ressort d'une enquête effectuée par C. Thiery auprès de ses collègues, interprètes de conférence, que des interférences se produisent aussi chez les vrais bilingues (Thiery 1976). Or, les personnes interrogées avaient appris, enfants, les deux langues dans des conditions naturelles, loin de toute didactique des langues étrangères. Interprètes de conférence, elles n'étaient pas non plus influencées par des conceptions erronées de la traduction, ni nécessairement par la perception de la langue de départ lors de la réexpression du sens. En interprétation consécutive, par exemple, celle-ci a lieu après que l'orateur a terminé son intervention, donc, à un moment où l'interprète ne se souvient pratiquement plus des mots prononcés.

Le mode d'acquisition des langues et la manière d'aborder la traduction ne constituent donc pas à eux seuls une explication satisfaisante de l'apparition d'interférences. Il n'est pas inconcevable que l'organisation de notre mémoire des signes linguistiques ou le fonctionnement des mécanismes qui nous permettent d'y accéder y jouent un rôle tout aussi important.

Le risque d'interférences linguistiques et celui du calque qu'elles entraînent est en tout cas bien réel. Puisque la traduction requiert des langues parfaitement dissociées, il faut apprendre aux étudiants à s'armer au maximum contre ce risque.

À cet effet, il importe de leur faire prendre conscience des phénomènes linguistiques et psycholinguistiques liés à l'emploi de deux langues et aux rapports existants entre celles-ci.

Mais il faut aussi leur enseigner à conjuguer leurs efforts de déverbalisation et de réexpression de telle façon que l'enchaînement dynamique de ces deux opérations assure le parachèvement de la première, tout en réduisant au maximum le risque d'ingérence de la langue de départ dans l'accomplissement de la seconde.

COMMENT ENSEIGNER ?

L'approche didactique que nous proposons a été choisie en fonction de ces objectifs.

Comme le traducteur est lecteur avant d'être rédacteur, il importe que, dans tout exercice, la phase d'appréhension du vouloir dire de l'auteur soit clairement séparée de celle de la reformulation. Autrement dit, il faut faire en sorte que l'étudiant se sente d'abord pleinement lecteur, puis rédacteur de l'ensemble de l'idée énoncée, qu'il doit avoir véritablement intégrée. Concrètement, on fera d'abord lire aux étudiants le texte dans son ensemble, puis on le fera traduire non pas phrase par phrase, voire proposition par proposition, mais paragraphe par paragraphe.

Ce découpage de l'exercice est d'une grande importance pour l'apprentissage de la technique de traduction, et ce pour plusieurs raisons.

La plus évidente de ces raisons est que le travail sur des paragraphes entiers, sans possibilité de recours au texte original pendant la réexpression, s'oppose au mot à mot irréfléchi, premier écueil qui menace l'apprenti-traducteur. Comme on ne peut retenir mot à mot un paragraphe de taille moyenne, même après une double ou une triple lecture, la tentation de s'accrocher à ces mots est automatiquement réduite. Devant la volatilité des éléments verbaux, l'attention des étudiants se focalise d'elle-même sur ce qui est plus apte à être enregistré par la mémoire : le message, dans la coloration que lui a conféré le style de l'énoncé. La réexpression de ce message dans la langue d'arrivée, comme le veut le génie de la langue, peut alors se faire à l'abri de toute ingérence de la langue de départ.

Cette simple mise en jeu de la limitation naturelle de notre mémoire immédiate permet généralement d'obtenir des traductions tout à fait lisibles (sans qu'elles soient

nécessairement correctes) au bout de deux ou trois heures seulement ; le temps pour les étudiants de se guérir de la panique qui les saisit quand ils se voient privés du texte dans la phase de réexpression. Quelques exercices préalables, telle la rédaction de mémoire, dans la langue maternelle, de nouvelles moutures de textes en langue étrangère, permettent d'épargner aux étudiants une bonne partie de cet affolement.

Le deuxième avantage de la reformulation du vouloir dire de l'auteur sans recours au texte original est d'aider les étudiants à réussir l'enchaînement entre les deux phases du processus en les forçant à faire du résultat de leur analyse le seul objet de leurs efforts d'expression. On évitera ainsi un deuxième risque d'erreur, celui de succomber, une fois l'analyse accomplie, à l'attraction exercée, du fait de leur visibilité, par les formes verbales du texte source, au point de prendre appui sur celles-ci, dans la phase de réexpression, et non sur le vouloir dire qu'on aura dégagé.

Il est d'autant plus impératif d'empêcher ce retour intempestif à l'original qu'il risque d'entraver aussi le parachèvement de la déverbalisation. En effet, celle-ci n'aboutit que s'il y a en même temps activation des formes adéquates dans la langue d'arrivée. Tels des aimants, celles-ci exercent alors une attraction sur le sens qui lui permettent de se libérer complètement de la langue de départ et de passer sans encombre dans la langue d'arrivée.

Seule une pensée suffisamment déverbalisée déclenche cette activation des formes dans la langue d'arrivée. Une idée mal déverbalisée résiste à cette mise en forme. Bien que cette résistance signale le plus souvent que l'analyse est incomplète, l'étudiant a tendance à se méprendre sur la nature du problème. Puisque c'est pendant l'opération de reformulation que celui-ci se manifeste, il croit avoir affaire à un pur problème d'expression. S'il peut, à ce moment-là, revenir au texte original, il cherchera la réponse dans les dictionnaires au lieu d'aller plus loin dans la déverbalisation.

Or, nous savons tous d'expérience que c'est le plus souvent au cours même de la rédaction que la pensée s'affine et se structure, du moins au niveau de sa micro-architecture, qui dépend en partie de la langue d'expression. Il en va de même de la reformulation en traduction, sauf que l'affinement de la pensée passe par le parachèvement de la déverbalisation et que la micro-structuration prend plutôt la forme d'une restructuration. Celle-ci sera dictée, pour l'essentiel, par les propriétés idiomatiques de la langue d'arrivée ainsi que par les attentes des lecteurs présumés de la traduction. Le texte original ne saurait renseigner ni sur les unes ni sur les autres. Bien au contraire. Le retour au texte à ce stade du processus de traduction ne pourrait qu'entraver son accomplissement.

Même s'il arrive parfois que l'étudiant adopte d'emblée la bonne démarche, il est important de l'amener à une prise de conscience de ses particularités, afin de systématiser son approche et de lui permettre d'identifier correctement d'éventuelles difficultés éprouvées lors de la réexpression.

Signalons encore que le travail paragraphe par paragraphe aide aussi l'étudiant à écarter de son esprit la langue de départ dans la phase de réexpression. En effet, le découpage du processus en phases distinctes, qu'il accentue, lui fait prendre pleinement conscience du fait qu'à chaque changement de phase il sort d'un univers linguistique pour entrer dans un univers fondamentalement différent. Cette prise de conscience est indispensable si l'on veut accroître la séparation entre ces langues afin de mieux protéger la langue d'arrivée des interférences de la langue de départ.

En outre, cette approche permet non seulement d'éviter la stimulation de la langue de départ au moment inopportun, mais aussi de prolonger l'acte d'expression. De ce fait, celui-ci développe une dynamique propre qui contribue également à l'isolement du système linguistique utilisé.

Cette dynamique favorise à son tour la restructuration de la pensée en fonction des lois d'énonciation de la langue d'arrivée, ce dont nous avons parlé plus haut. Finalement,

elle aide l'étudiant à comprendre que l'objet de la traduction est toujours le texte et que l'adéquation de la traduction se mesure elle aussi au niveau du texte dans son ensemble.

L'ORGANISATION DES COURS

Il est utile de commencer la formation par une initiation à la méthodologie de la traduction afin de donner aux étudiants un aperçu global du processus de traduction. Toutefois, cette introduction ne devrait pas dépasser deux ou trois heures, car l'expérience montre qu'il faut revenir sans cesse aux explications méthodologiques pendant les exercices. Elles ne sont effectivement comprises que si elles sont intégrées dans les travaux pratiques.

L'armature de la formation est donc constituée par des cours où l'enseignement méthodologique est étroitement associé à la pratique.

Comme il faut faire en sorte que les étudiants adoptent dès le départ des méthodes de travail adéquates, ce qui nécessite une bonne dose de dirigisme, il y a lieu de prévoir des cours suffisamment longs, et des textes suffisamment courts, pour pouvoir faire un exercice complet en une seule séance, corrigé y compris.

Le choix des textes

Dans un premier temps, on choisira de préférence des textes argumentatifs, lesquels se prêtent mieux que les textes descriptifs à l'apprentissage de l'analyse telle qu'elle doit être pratiquée à des fins de traduction.

Il est important que les étudiants soient familiarisés, ou qu'ils aient pu se familiariser au préalable, avec les sujets traités dans les exercices.

Si l'on a affaire à des étudiants spécialisés dans un même domaine, on a intérêt à choisir des textes dans ce domaine, à condition de le connaître soi-même.

Dans le cas contraire, on peut se contenter de textes de nature générale, dont le sujet est accessible à tous. En effet, apprendre à traduire, c'est apprendre une certaine démarche mentale valable pour tout texte pragmatique. Lorsqu'on la maîtrise, on peut l'appliquer à tout domaine avec lequel on est suffisamment familiarisé. Autrement dit, il en va de la traduction comme de la marche. Ce n'est pas parce qu'un enfant a appris à marcher dans un parc qu'il ne saurait marcher dans la rue, dans la maison, sur la plage, bref, sur tous les terrains qui lui sont connus. Comme le but de la formation en traduction n'est pas de faire découvrir de nouveaux terrains, mais d'apprendre à marcher, la nature des terrains est secondaire, en autant qu'ils sont connus.

Cette délimitation des terrains d'exercice ne signifie pas qu'on puisse faire l'impasse sur la recherche documentaire. Bien au contraire. Il faut dès le départ initier et habituer les étudiants à cet aspect primordial de leur futur métier. Les occasions ne manqueront pas d'ailleurs, car même la traduction de textes généraux nécessite fréquemment des compléments d'information, une mise à jour des connaissances ou un rafraîchissement de la mémoire. Mais autant la recherche documentaire est utile dans ces cas-là, autant elle risquerait de devenir disproportionnée ou de dévier vers une recherche purement terminologique si on l'entreprenait dans un domaine dont on ignorerait presque tout.

En outre, on aurait tort d'un point de vue déontologique de faire croire aux étudiants qu'il suffit de faire une petite recherche documentaire pour être capable de traduire des textes sur des sujets peu familiers. Il s'impose, bien au contraire, de leur faire prendre conscience de la solidité des connaissances qu'il faut pour la déverbalisation et la reformulation (Déjean Le Féal 1989).

De même, il est d'une importance primordiale de les amener à détecter eux-mêmes leurs lacunes, ce qui n'est possible que tant que celles-ci sont ponctuelles.

C'est en fonction de ces critères que doit se faire le choix des textes. Ce dernier devrait néanmoins permettre le travail sur une assez grande variété de sujets, si la sélection des étudiants a été faite correctement.

Afin d'habituer les étudiants à se documenter, on annoncera le sujet des textes à l'avance. Au début, il sera sans doute nécessaire aussi de les initier à la recherche et à la bonne utilisation des sources (Durieux 1990).

L'analyse

On commencera le cours par la distribution du texte, qui doit porter toutes les indications nécessaires pour permettre aux étudiants de le situer dans le temps et de savoir dans quelle optique il a été rédigé et pour qui. Avant une première lecture de l'ensemble du texte, on les interrogera sur les hypothèses qu'évoquent ces indications quant au genre du texte, sa finalité et son style.

On leur rappellera ensuite les trois questions principales qu'ils doivent avoir à l'esprit tout au long de la lecture :

1. Quelle est l'idée centrale du texte et son articulation ?
2. Y a-t-il une logique dans le raisonnement tel que je le comprends ? (Y a-t-il cohérence entre les différentes parties du raisonnement et compatibilité entre le message et ce que je sais par ailleurs sur le sujet et sur les destinataires du texte ?)
3. Quelle est la justification implicite de la part explicite du message ?

Après cette première lecture, on demandera aux étudiants d'émettre non plus des hypothèses, mais un avis sur le genre et sur le style du texte ainsi que sur la catégorie de lecteurs auxquels il s'adresse. Puis, on vérifiera que l'analyse détaillée, par le biais des trois questions, a bien été effectuée. À cet effet, on commencera par faire restituer de mémoire l'idée centrale du texte et son organisation. Il faut surtout veiller à ce que l'articulation du raisonnement soit clairement dégagée afin de s'assurer que les étudiants aient une bonne vue d'ensemble du texte.

Lorsque la trame du texte aura été dégagée, on reviendra sur chacun des paragraphes. On demandera aux étudiants de justifier leur analyse personnelle en faisant appel au raisonnement logique ou en faisant référence à d'autres parties du texte ou à des connaissances susceptibles d'étayer cette analyse. Comme ces épreuves de cohérence constituent un excellent moyen d'éviter des méprises sur le vouloir dire de l'auteur, il faut, dès le départ, habituer les étudiants à les pratiquer systématiquement à chacune de leurs lectures. On leur épargnera ainsi des erreurs que l'on peut relever parfois dans les traductions et qui ne s'expliquent que par l'absence de souci de cohérence de la part du traducteur. C'est, par exemple, ce qui s'est produit dans le texte suivant :

LE MONDE SANS VISA — SAMEDI 9 AOÛT 1986

L'AN 1 DE LA RDA

Aussi dur que ce fût pour les Allemands, le 13 août devait être, comme on dit aux échecs, «un pat diplomatique». Le mur était construit, mais l'Ouest conservera l'essentiel de ses prérogatives.

par **Michael Stürmer**

C'était un beau dimanche matin, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans. Mais ce qui se produisit ce 13 août ne tombait pas du ciel. En plein été 1961, chargé de crises et de guerres, les troupes de frontières de la RDA déroulèrent un réseau de fil de fer barbelé à travers Berlin et les quatre zones alliées de l'ancienne capitale du Reich et, peu après, construisirent un mur. C'était la fin de l'exode en masse avant la collectivisation du pays, l'étatisation totale de l'économie, la mise au pas de la pensée et la surveillance de la vie quotidienne.

En écrivant dans la dernière phrase de l'extrait «C'était la fin de l'exode en masse avant la collectivisation du pays, l'étatisation totale de l'économie, la mise au pas de la

pensée et la surveillance de la vie quotidienne», le traducteur a dû transcoder machinalement le mot allemand *vor*. Hors contexte, celui-ci signifie effectivement à la fois *avant* et *devant*. Mais le traducteur se serait rendu compte que, dans le contexte, il ne pouvait signifier que *devant* s'il s'était demandé pourquoi les gens fuyaient alors que rien de ce qui aurait pu motiver leur exode ne s'était encore passé dans leur pays, et si son interprétation était compatible avec ce qu'il savait (ou aurait dû savoir) sur les circonstances de la construction du mur de Berlin.

Le traducteur avait une seconde chance de s'apercevoir de son erreur, cette fois grâce à l'épreuve de cohérence interne du texte et à une interrogation sur son organisation. En effet, la fin de l'article renvoie indirectement au premier paragraphe en décrivant les développements après la construction du mur :

Le mur est aux communistes allemands ce que la faillite est au banquier. Il força cependant le SED à établir un *modus vivendi* avec la population, permettant, par exemple, *un retour à la vie privée*, admettant implicitement la sclérose de la doctrine du parti et achevant la stabilisation en donnant du bien-être matériel et un contrat social informel, plutôt que de régner par la peur.

Il aurait suffi au traducteur de s'interroger sur l'articulation du raisonnement et sur la cohérence entre le premier et le dernier paragraphe pour réaliser que sa chronologie était en porte-à-faux avec la réalité historique.

En amenant les étudiants à se poser ces questions, on leur permet aussi d'être sensibles à toute insuffisance de leurs connaissances. Pour reprendre l'exemple du texte sur la RDA, si le traducteur s'était interrogé sur la chronologie des événements, il aurait constaté qu'il ne s'en souvenait plus. Il lui aurait été alors facile de s'informer. L'essentiel, on le voit, n'est pas tant de savoir, mais de savoir qu'on ne sait pas. C'est pourquoi l'enseignement de la traduction doit avoir pour objectif non pas l'augmentation directe des connaissances non linguistiques, mais la prise de conscience par les étudiants de tout déficit d'information et de la nécessité absolue d'y remédier.

C'est à ce même souci que répond la troisième interrogation, celle qui porte sur l'implicite. Toutefois, elle va encore plus loin, car, pour comprendre le pourquoi d'un énoncé, il faut être mieux renseigné sur son objet que pour comprendre ce qui est dit en toutes lettres.

Voyons à titre d'exemple ce texte sur le fluor :

FLUOR : LE «OUI MAIS» DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PARIS — À l'heure où l'on vante les mérites du fluor dans la lutte contre les caries dentaires et où Mme Georgina Dufoix annonce la commercialisation du sel fluoré en France, l'Académie de Médecine tient à modérer cet engouement en soulignant qu'un excès de fluor peut présenter des dangers.

L'intoxication au fluor existe, elle provoque même des taches brunes sur l'émail dentaire, soulignent les Professeurs DECHAUME et FERRANDO. Une enquête effectuée en 1962 sur 3000 personnes vivant au Sahara, dans des régions où la teneur de l'eau en fluor varie entre 0,3 et 4 mg par litre, a même montré que le seuil de toxicité du fluor pouvait se situer très bas, en fonction de sensibilités individuelles, et surtout quand l'alimentation souffre d'un déficit en protéines et en calcium.

Certains aliments, comme le sel, le lait et surtout les poissons, contiennent naturellement du fluor. Des publications récentes indiquent que l'alimentation des enfants contient suffisamment de fluor pour couvrir leurs besoins. Les deux membres de l'Académie de Médecine soulignent que la concentration de fluor ne devrait pas dépasser 1,5 mg par litre d'eau de boisson et déconseillent l'enrichissement systématique des aliments (aussi bien en vitamines qu'en fluor ou toute autre substance).

«Est-il logique d'envisager un enrichissement du sel en fluor alors que les recommandations des nutritionnistes incitent à modérer la consommation de sel, dont on connaît le rôle dans l'étiologie des maladies cardio-vasculaires ?», s'interrogent par ailleurs les deux professeurs.

Pour eux, les caries dentaires sont davantage liées à un déséquilibre alimentaire qu'à une carence d'un seul métalloïde. Un brossage soigneux et régulier des dents, ainsi que l'organisation de soins dentaires dans le cadre scolaire, «dès la maternelle», constituent de ce fait les meilleures formes de prévention, le fluor ne devant être employé que sur avis du dentiste, en fonction des situations individuelles.

AFP SCIENCES — LE 14 NOVEMBRE 1985 — NO 482

L'avant dernier alinéa de ce texte comporte une assez grande part d'implicite, qu'il faut dégager si l'on veut comprendre le message dans sa totalité. On en prend conscience si on se demande en quoi l'enrichissement du sel en fluor va à l'encontre des recommandations de modérer sa consommation de sel. Pour répondre à cette question, il faut tenir compte, d'une part, de ce qui est dit dans le reste du texte et, d'autre part, de ce qu'on sait sur les campagnes d'information qui accompagnent des mesures comme la commercialisation de sel fluoré, et sur la réaction du public à de telles campagnes. On voit alors que la seule explication cohérente est que le public, sensibilisé aux bienfaits du fluor, tendra à augmenter sa consommation de sel afin de s'assurer d'un apport suffisant de cet oligo-élément, alors qu'on lui conseille par ailleurs de la réduire.

Après avoir vérifié, au moyen des trois groupes de questions, que les étudiants ont analysé à fond toutes les parties du texte, on le ramassera et on passera à la deuxième phase de l'exercice : la réexpression.

La réexpression

Pendant les deux ou trois premiers cours, la réexpression peut prendre la forme d'un résumé rédigé de mémoire ou à l'aide de quelques notes prises par les étudiants au cours de la lecture. On peut leur demander aussi de réécrire le texte (toujours de mémoire) soit dans le même style, soit dans un style différent.

Ces exercices préparatoires ont pour but d'habituer les étudiants à réexprimer librement des idées qu'ils viennent de s'approprier et de leur faire prendre conscience de l'influence du style sur le message lui-même et sur la manière dont celui-ci est reçu par le lecteur.

Quand on passera à la traduction proprement dite, on procédera paragraphe par paragraphe.

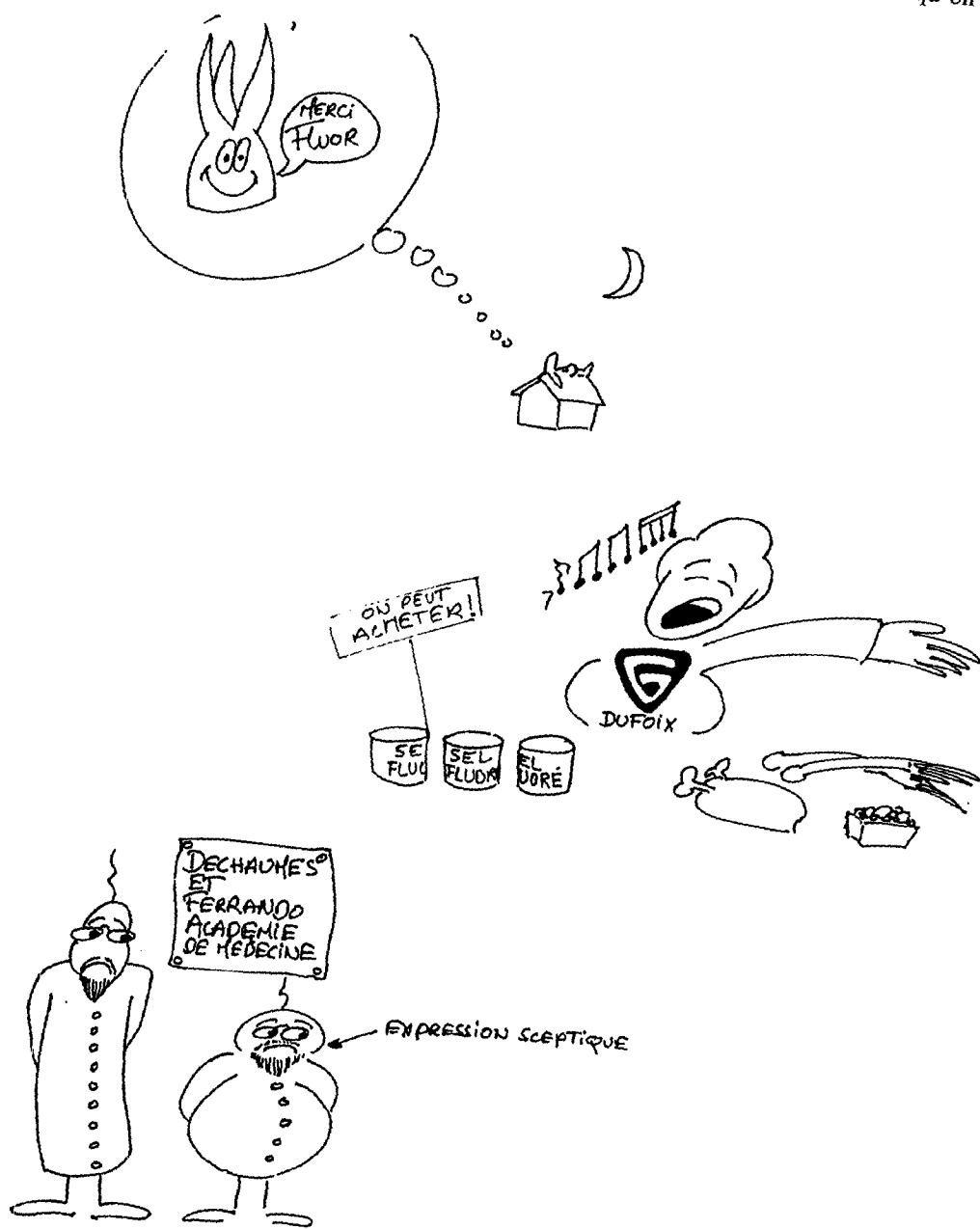
Puisque les étudiants doivent commencer par relire chaque paragraphe avant de réexprimer son contenu, puis vérifier que la version dans la langue d'arrivée correspond bien à ce que dit l'original, il est souhaitable de se servir d'un rétroprojecteur pour pouvoir instantanément faire apparaître et disparaître le texte en fonction des besoins.

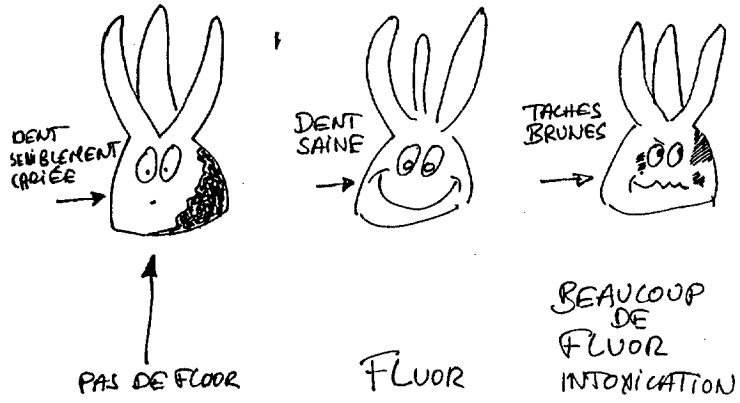
Le temps consacré à la relecture de chaque paragraphe doit être assez long pour que celle-ci puisse se faire posément et avec toute l'attention voulue, mais il ne doit pas être trop long non plus, ce qui aurait pour effet de décourager toute tentative de mémorisation des mots eux-mêmes.

Pour épargner aux étudiants des efforts de mémoire inutiles et surtout pour éviter que leur attention soit polarisée par les chiffres, par des noms propres ou par d'autres éléments linguistiques irréductibles au niveau cognitif, on pourra projeter sur l'écran, pendant les phases de réécriture, des notes reproduisant ces éléments et, le cas échéant, quelques points de repère facilitant la reconstitution du raisonnement.

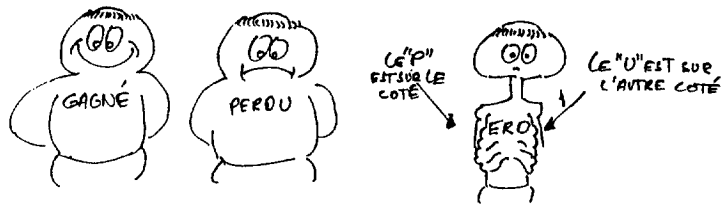
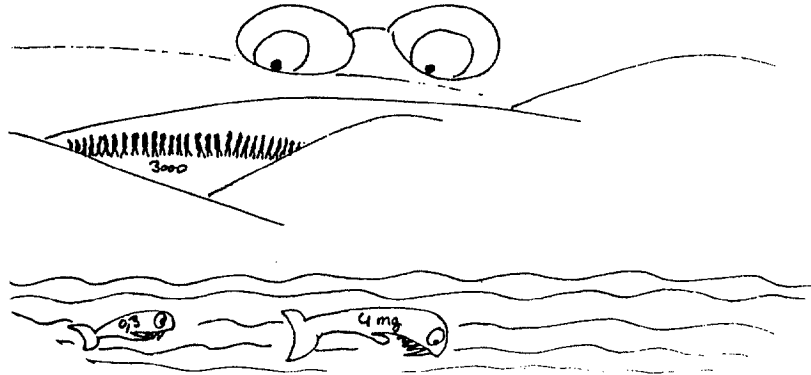
Dans la phase initiale de la formation, on a intérêt à recourir le plus souvent possible à la représentation de l'information sous forme d'images. Celles-ci, en effet, aident les étudiants à décrocher des mots de l'original en les mettant sur la voie de la représentation mentale, qui, elle, facilite la réexpression, en favorisant la déverbalisation et en

faisant écran à la langue de départ. Voici, à titre d'exemple, les notes qu'on pourrait proposer pour le début du texte sur le fluor :





1962
SARAZA



C'UN EST INTOXIQUÉ,
L'AUTRE NE L'EST PAS.
ALLEZ SAVOIR POURQUOI!

DANS SON CAS,
C'EST DÉJÀ PLUS NORMAL

Par la suite, on rappellera le contenu de chaque paragraphe sous forme de quelques mots clés. On aura soin toutefois de ne pas utiliser ceux qui figurent dans le texte original et que l'étudiant doit précisément apprendre à écarter de sa conscience après leur avoir extrait le sens dont ils étaient porteurs.

On rédigera ces notes dans la langue d'arrivée, pour commencer, afin de faire le plus possible écran à la formulation originale. Voici un exemple d'une telle présentation.

*Scientists disagree on species loss:
Is it a crisis or a false alarm?*

Are the cockroaches Winning?

By Williams K. Stevens
New York Times Service

New York — Rats, weeds, cockroaches and other hardy, ubiquitous “tramp” species may never inherit the earth. But some scientists say they could make a run for ascendancy if humans, as many biologists fear, precipitate a mass annihilation of less adaptable creatures.

In this scenario, the actions of an exploding human population are sundering the ecological webs that support life, setting off a worldwide wave of instinctions comparable to the one that eliminated dinosaurs 65 million years ago.

But is the scenario accurate? A minority of dissenters says that while wild habitats are indeed disappearing because of human expansion, and species with them, the supposed magnitude and rate of the instinctions are unsubstantiated by hard evidence and have probably been exaggerated.

The perceived threat to species diversity has prompted delegates from around the world to meet under United Nations auspices in Nairobi, Kenya, next month in the second of three negotiating conferences aimed at producing a treaty by next June.

Selon beaucoup de scientifiques

espèces fragiles menacées

espèces nuisibles favorisées

Pour survivre

l'homme déclenche une catastrophe
(65 Mio)

Selon quelques scientifiques

importance / vitesse pas encore prouvées

Traité
2^e conférence (ONU), Nairobi

Avant de demander aux étudiants de réexprimer chaque paragraphe, on leur recommandera de ne pas essayer de faire violence à la langue. On leur expliquera que, quand celle-ci semble résister à l'expression d'une idée, il ne sert à rien de vouloir forcer l'obstacle, que c'est plutôt le signal d'une déverbalisation incomplète ou d'une maîtrise insuffisante du langage propre au sujet du texte.

Dans ce cas, il faut donc commencer par identifier la cause de la difficulté avant d'espérer pouvoir la surmonter. C'est à cela que doit servir le premier essai de formulation, pour lequel les notes se substituent au texte sur l'écran.

Après ce premier jet, on ouvrira la discussion sur les problèmes rencontrés et on demandera aux étudiants de les classer selon leur nature. Si la déverbalisation est en

cause, on peut leur demander de faire, en quelque sorte, l'inventaire de l'idée à exprimer pour découvrir parmi ses différentes facettes celles qui seraient normalement exprimées dans la langue d'arrivée et qui peuvent fort bien n'être qu'implicites dans la langue de départ. Qui, par exemple, se cache sous le «on» qui, dans la première phrase du texte sur le fluor, vante les mérites de cet oligo-élément dans la lutte contre les caries dentaires ? De quelles façons y ferait-on référence dans la langue d'arrivée compte tenu du contexte ?

Les problèmes d'expression dus à une connaissance insuffisante du langage propre au sujet du texte ne devraient pas se poser si les recommandations sur le choix des textes étaient respectées. S'ils devaient néanmoins apparaître, il vaudrait mieux interrompre l'exercice pour les étudiants concernés jusqu'à ce qu'ils aient pu s'imprégner de ce langage par la lecture de textes sur le même sujet dans leur langue maternelle. Il n'est, en effet, guère utile de faire des exercices de traduction dont les conditions préalables ne sont pas toutes réunies.

Après avoir aplani les principaux obstacles à la réexpression, on demandera aux étudiants de faire un nouvel essai de reformulation avant de leur montrer de nouveau le texte pour une première vérification. Puis, on y substitue encore une fois les notes, pendant que les étudiants retravaillent leur version. On leur recommandera de se relire oralement en silence afin d'arriver plus facilement à une optimisation de la forme.

Ce travail de finition stylistique terminé, les étudiants seront invités à se relire en se concentrant cette fois sur le message. Aussitôt après, on leur présentera de nouveau le texte, en leur demandant de vérifier si le message est bien le même. On enlèvera le texte et on leur accordera encore quelques instants pour d'éventuelles retouches avant de passer au paragraphe suivant.

Après la traduction du texte tout entier, chacun relira l'ensemble de sa version. Ce sera le moment d'un dernier *fignotage*, en ce qui concerne notamment les charnières entre les paragraphes, mais c'est aussi le temps d'une dernière vérification quant au bon enchaînement des idées et à la clarté de l'expression.

Puis, chacun cherchera un titre qui conviendrait à son texte et qui remplirait la même fonction que celui du texte original (accrocher le lecteur, le renseigner sur le contenu, annoncer l'optique dans lequel il est rédigé, etc.). À ce stade, le titre original ne sera pas rappelé. Tant mieux si les étudiants l'ont oublié entretemps. S'en souvenir ne les aiderait pas dans leur recherche, bien au contraire. Seul leur sera utile le souvenir de l'effet qu'il avait produit sur eux.

L'évaluation

L'évaluation se fera de préférence en classe sous forme d'une discussion sur les traductions effectuées par les uns et les autres. Son but ne sera pas de rectifier simplement des erreurs, mais de permettre un diagnostic précis des difficultés spécifiques à chacun et la prescription de mesures individuelles à prendre pour les combattre. En effet, comme il s'agit d'enseigner la démarche à adopter dans la traduction, ce n'est pas la simple mise en évidence d'un défaut, ni même sa correction, qui sera vraiment utile à l'étudiant. Ce qui l'aidera, c'est de comprendre quelle opération a été mal effectuée et pour quelle raison. Lorsqu'il connaît la nature de ses difficultés et les moyens de les combattre, il a tous les éléments en main pour progresser rapidement.

Pour bien marquer cet objectif de l'évaluation et pour assurer que la discussion ne dévie pas du message, on a intérêt à ne pas présenter le texte original pendant cette phase. Ce n'est qu'exceptionnellement, en cas de contestation, par exemple, qu'on reviendra à l'original.

On constatera que l'évaluation est, elle aussi, facilitée par le travail paragraphe par paragraphe. Alors que les traductions effectuées avec le texte sous les yeux ne permettent

pas toujours de savoir si le message est occulté par la littéralité ou s'il n'a pas été compris par l'étudiant, la reformulation sans recours au texte original ne présente pas cet inconvénient. Les traductions faites dans ces conditions sont, en règle générale, suffisamment claires pour rendre compte du sens que l'étudiant avait appréhendé à la lecture du texte original. Les causes d'éventuels faux-sens sont donc assez faciles à élucider. Il en va de même de la qualité de l'expression qui dépend pour une bonne part du degré de déverbalisation et de l'isolement des influences de la langue de départ que l'étudiant aura atteint. Du moment qu'on l'aide à contrôler ces facteurs, on est mieux à même d'évaluer, au vu de ses traductions, ses véritables capacités d'expression et de communication.

Ajoutons, pour finir, que cette phase d'évaluation constitue aussi un moment de choix pour rappeler aux étudiants les notions méthodologiques de la traduction et, surtout, pour leur montrer le rapport qui existe entre tel précepte traductologique et tel cas qui se présente concrètement lors d'une traduction. C'est donc l'occasion par excellence de se servir du savoir pour construire le savoir-faire, tout en consolidant les notions théoriques grâce à l'assise que leur fournit l'expérience vécue.

LA PROGRESSION

La progression consistera en une autonomisation graduelle des étudiants dans l'accomplissement et dans l'enchaînement des différentes opérations du processus de traduction. Alors qu'au début de la formation on les aura pris fermement par la main pour les guider pas à pas à travers l'analyse, la déverbalisation complète, la sélection des traits sémantiques pertinents convenant à la réexpression et au polissage du texte dans la langue d'arrivée, qu'on leur aura imposé l'itinéraire à suivre et qu'on les aura isolés au maximum du parasitage de la langue de départ, on leur laissera peu à peu une plus grande latitude pour les amener, en fin de circuit, à faire le parcours tout seuls.

Pour réussir cette autonomisation, il faut bien doser la liberté qu'on leur accordera.

Ainsi, on commencera par leur rendre la bride dans les opérations qui se situent en amont et en aval de celles qui sont spécifiques à la traduction. En d'autres termes, on interviendra de moins en moins dans l'analyse et dans le travail de finition. L'analyse collective du texte se limitera petit à petit aux seuls passages que les étudiants déclarent ne pas avoir entièrement compris. En outre, lors de cette analyse, on insistera de plus en plus sur l'identification, par les étudiants eux-mêmes, des causes de leurs difficultés de compréhension et des moyens de les résoudre. Il en sera de même pour le peaufinage de la forme. On se contentera d'un rappel de la démarche, en laissant les étudiants libres de s'organiser en conséquence. Ici aussi, on mettra l'accent sur l'autocritique et sur l'autoprescription.

Puis on les habituera à davantage d'indépendance dans la déverbalisation et dans l'amorçage de la réexpression, en réduisant peu à peu l'aide apportée par les notes. D'images, on passera à des notes sous forme verbale, d'abord dans la langue d'arrivée, puis dans la langue de départ.

Par la suite, on leur demandera de noter eux-mêmes, pendant la lecture, les noms propres, chiffres et éléments similaires dont ils veulent décharger leur mémoire.

Ce ne sera, en revanche, que vers la fin de la formation que l'on rangera le rétroprojecteur. En effet, tant qu'on n'a pas la certitude que les étudiants sont suffisamment maîtres de la démarche pour pouvoir se soustraire à l'influence de la langue de départ, il vaut mieux ne pas les y exposer directement. L'accoutumance à ce régime imposé ne peut être que bénéfique et la conservation des habitudes prises, même quand il n'y a plus de contraintes, ne peut que leur faciliter la tâche par la suite.

On respectera le même schéma de progression pour le travail personnel des étudiants entre les cours. On commencera par des exercices destinés à développer leurs capacités d'analyse ou d'expression. En voici quelques exemples :

On demandera aux étudiants de reconstituer le texte en remettant les différents paragraphes à leur place :

A. Mais à Sarcelles, l'insécurité est un problème aigu qui n'a fait que s'aggraver durant les dernières années. En dix ans, de 1971 à 1983, l'ancienne équipe, conduite par Henri Canacos (P.C.) a réduit de 53 % le budget de sécurité-police. Résultat : les vols avec violence ont augmentés de 20 %, les vols dans les villes de 50 %, les cambriolages, eux, ont augmenté de 100 % et les vols de deux roues de 60 %. Dès son arrivée à la mairie, Raymond Lamontagne a pris le taureau par les cornes et c'est un véritable plan de bataille qui a été monté.

B. Une cellule de réflexion a mis en place depuis un an une association de lutte contre la toxicomanie. Deux psychologues et un éducateur ont déjà reçu la visite de plusieurs centaines de personnes : des drogués, mais aussi parfois leurs parents. Un problème qui ne se règle pas seul. L'association tente de suivre tel ou tel toxicomane qui, le plus souvent, est de plus en plus jeune. Des succès ont déjà été observés.

C. Soudain, ils sont pris à partie par une bande d'une quinzaine de jeunes gens, la plupart d'origine antillaise, les autres maghrébins. Le ton monte. Le plus jeune des deux frères est prié de vider ses poches, ce qu'il fait sous la contrainte.

D. La délinquance est présente à Sarcelles, comme partout. Sacs à main arrachés, vols à l'étalage, cambriolages. Il y a aussi la toxicomanie qui engendre tout le reste. La municipalité, conduite depuis 1963 par Raymond Lamontagne (RPR) a lancé plusieurs campagnes bien distinctes pour tenter d'endiguer ces différents problèmes de sécurité et joue à fond la carte de la prévention.

E. L'an dernier, il ne se passait pas un mois sans qu'une bande, généralement composée d'Antillais, ne s'accroche avec des policiers locaux. De jeunes Antillais, qui ont, semble-t-il, plus de difficulté à s'intégrer dans la tour de Babel que représente Sarcelles, l'une des premières du territoire, puisqu'elle compte trente-six ethnies.

F. Dans un premier temps, le commissariat local, qui dispose de 130 fonctionnaires pour cette commune, a été déchargé des tâches administratives. Cinq auxiliaires de police municipale ont été embauchés pour les sorties des écoles et pour accompagner, sur demande, des personnes âgées à leur banque ou à leur poste. À ce propos, la télé-alarme a été réactivée avec le concours du conseil général du Val-d'Oise.

G. Pendant toutes les vacances scolaires et ce depuis deux ans, déjà, les gymnases et stades de la ville organisent des opérations « portes ouvertes » encadrées par quinze moniteurs qui, ensuite, par des démonstrations et des championnats, incitent les jeunes à s'inscrire dans des clubs. Là aussi, les résultats sont déjà positifs.

H. Le commissariat a été doté, aux frais de la mairie, d'un nouveau véhicule et de deux cents litres d'essence par mois, sans compter les innombrables requêtes du maire pour tenter d'obtenir du ministère de l'intérieur une augmentation d'effectifs.

I. L'aîné refuse d'en faire autant et courageusement tente de se défendre. Les coups de poing pleuvent de partout. Finalement, un des agresseurs, qui n'a pas seize ans, n'hésite pas et lui taillade le visage d'un coup de cutter.

J. Autant de faits qui reposent dans cette ville le problème de l'insécurité et de la petite délinquance. Depuis quelques temps, les choses semblaient pourtant aller mieux. Les bandes se faisaient plus discrètes.

K. Le plus jeune a treize ans à peine et a été écroué pour tentative de vol et violences avec trois de ses acolytes. Deux agressions en moins de vingt-quatre heures aux abords du centre commercial des Flanades.

L. La semaine dernière, peu avant dix-neuf heures. Une grande avenue à Sarcelles (Val-d'Oise) au pied d'un immeuble qui a valu à la commune d'être considérée par certains comme atteinte d'une bétonite aiguë. Deux frères, de dix et quinze ans, Christian et Nicolas, regagnent le domicile de leurs parents.

M. « Nos policiers font parfaitement leur travail et nous leur rendons hommage. Ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. Que le gouvernement fasse son devoir en la matière », précise Raymond Lamontagne.

N. Le lendemain, deux autres adolescents seront agressés par les membres de la même bande. Six d'entre eux seront arrêtés peu après.

O. La bande prend alors la fuite. Le jeune Christian restera balafgré à vie : son état nécessitera même pendant quelques heures une hospitalisation.

P. Les problèmes de délinquance tiennent, pour la plupart, au désœuvrement de certains jeunes. Là aussi la municipalité a agi.

On leur distribuera aussi un texte comportant une ou plusieurs anomalies de forme et (ou) de fond. À eux de les trouver. (2^e alinéa : la couche d'air chaud est plus *légère* et pas plus *lourde* que la couche d'air froid ; l'atmosphère *change* et pas *se change* rapidement. 4^e alinéa : ... les taux *maximum* ou *maxima* et pas *maximums*.)

Une chape de pollution sur la Ruhr *Le Monde*, 19/01/85

Bonn — Interdiction pour les voitures de circuler entre 6 h et 10 h le matin, ainsi qu'entre 15 et 20 h ; fermeture des écoles jusqu'à lundi dans les localités les plus atteintes ; mise en état d'alerte des établissements hospitaliers ; interdiction enfin pour les entreprises d'utiliser des combustibles à trop haute teneur en soufre : pour la première fois en RFA, l'alerte au smog a été déclenchée jeudi soir dans tout l'ouest de la Ruhr.

Le smog, qui avait provoqué plus de quatre mille morts à Londres en 1952, est dû à une brusque élévation de la pollution de l'air. Toute la RFA se trouve placée actuellement sur la ligne de partage entre le froid glacial de ces dernières semaines et une vague d'air chaud venue de l'Italie. Plus lourde, cette couche d'air chaud empêche toute circulation de l'air froid, provoquant une concentration sur place de tous les rejets polluants : dioxyde de soufre, oxyde d'azote, monoxyde de carbone, poussières, etc. L'atmosphère se change rapidement, prenant l'aspect d'un brouillard sale, et devient irrespirable. De nombreuses personnes, notamment âgées, courent le risque de graves problèmes de santé.

Dès que l'alerte numéro deux a été déclenchée dans la Ruhr, jeudi soir, la première chaîne de télévision allemande a immédiatement modifié son programme pour diffuser un téléfilm sur une alerte au smog, afin de faire prendre conscience à l'opinion publique de la gravité du problème. L'alerte numéro un avait été déclenchée dans cette région au cours de la nuit de mercredi à jeudi, mais les appels adressés à la population pour laisser les voitures à la maison et emprunter les services publics pour ses déplacements avaient été peu écoutés.

En fin de journée, les concentrations, qui atteignaient dans tout l'ouest de la Ruhr les taux maximums tolérables (1,2 mg de dioxyde de soufre par centimètre cube, 1 mg d'oxyde d'azote), ont obligé les autorités sanitaires à adopter les mesures d'urgence prévues dans ce cas. Ces mesures avaient été renforcées en décembre 1984. Vendredi 18 janvier, la situation restait également préoccupante dans de nombreuses autres régions allemandes, notamment dans le bassin rhénan, autour des villes de Düsseldorf et de Cologne, mais également dans la Hesse.

HENRI DE BRESSON

Les textes à trous ont également fait leurs preuves. Toutefois, les blancs doivent être introduits de telle façon que, pour les remplir, l'étudiant soit obligé de prendre à son compte le raisonnement de l'auteur en exploitant à fond les informations qui lui sont données par le texte et celles qu'il détient par ailleurs. On n'exigera évidemment pas qu'il retrouve les mots mêmes qui ont été supprimés, mais la partie du raisonnement qui manque. Les textes choisis pour cet exercice doivent être, bien entendu, argumentatifs et bien structurés, comme, par exemple, le texte suivant :

À LA CONFÉRENCE DU CONSEIL D'EUROPE *Procréation artificielle : M. Badinter est partisan de la tolérance* (*Le Monde*, 22 mars 1985)

Vienne — Premier membre du gouvernement à adopter une attitude aussi nette sur la procréation artificielle, M. Robert Badinter, garde des sceaux, est partisan d'un grand libéralisme dans ce domaine. Il ne s'en est pas caché, mercredi 20 mars, dans la capitale autrichienne, où il participait à une conférence ministérielle des pays membres du Conseil de l'Europe (*nos dernières éditions du 21 mars*).

Après une longue période de réflexion, le garde des sceaux, qui a dû prendre de court ses collègues de la santé et de la recherche, a fixé le cadre dans lequel cette question doit, selon lui, être tranchée.

L'insémination artificielle, estime-t-il, doit préserver «l'anonymat des donneurs», sinon on assiste à leur «raréfaction». [...] M. Badinter n'est ni pour ni contre. Il pense que cela relève de leur «choix moral».

Doit-on seulement considérer la procréation artificielle comme un remède à la stérilité ou laisser toute femme désireuse d'avoir un enfant y recourir? Sur cette question très controversée, M. Badinter se montre extrêmement tolérant. Il lui semble que le droit à la vie et le droit à l'intimité, inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme, interdisent... tout interdit.

[...]

doit pouvoir, selon lui, bénéficier d'une insémination artificielle et d'un transfert d'ovocytes.

L'intérêt de l'enfant

Le garde des sceaux perçoit bien les objections qui lui seront opposées. L'intérêt de l'enfant, tout d'abord, à avoir un vrai père et une vraie mère. «Certes, répond-il, deux parents valent mieux qu'un. Mais

[...]

Et il y a sans doute quelque paradoxe à invoquer l'intérêt de l'enfant pour lui interdire de naître.»

M. Badinter soupçonne, en réalité, ceux qui jugent alarmant le développement de la procréation artificielle de manquer de franchise. Leurs vraies raisons seraient moins nobles qu'ils veulent bien l'avouer. «Laisser à tout être humain la liberté d'user des techniques artificielles de procréations, explique-t-il, c'est faire apparaître que

[...]

les réticences sont vives.

[...] Mais comme il n'est pas aisé de déplorer publiquement cette limitation, même virtuelle, du pouvoir de l'homme et cette liberté acruée de la femme, les critiques avouées avancent plutôt un autre thème : la défense de l'intérêt de l'enfant.»

Cette très grande tolérance, le garde des sceaux entend qu'elle bénéficie également aux mères porteuses. Il juge, certes

[...]

mais tolérable dans les autres cas, car cette méthode s'apparente, selon lui, à «une simple adoption par anticipation». Tout au plus est-il partisan de «réserver à la femme porteuse

[...]

un droit de repentir. En tout cas, affirme-t-il, il n'est pas question de faire

[...]

des délinquants».

Cette conception est bien dans la manière de M. Badinter, qui, plus généralement, est opposé à la prolifération des textes pénaux et à la multiplication des interdits. Le gouvernement et le Parlement doivent, selon lui, repousser la tentation de «codifier toute la diversité des comportements des hommes, dès lors qu'ils ne heurtent pas un impératif catégorique de nos sociétés civiles». Certes, de nouveaux textes sont parfois nécessaires, mais seulement sur des points précis, par exemple pour établir la filiation d'un enfant né d'une insémination artificielle *post-mortem*, ou pour préserver «l'intangibilité de la personne humaine».

À LA CONFÉRENCE DU CONSEIL D'EUROPE

Procréation artificielle : M. Badinter est partisan de la tolérance

(*Le Monde*, 22 mars 1985)

Vienne — Premier membre du gouvernement à adopter une attitude aussi nette sur la procréation artificielle, M. Robert Badinter, garde des sceaux, est partisan d'un grand libéralisme dans ce domaine. Il ne s'en est pas caché, mercredi 20 mars, dans la capitale autrichienne, où il participait à une conférence ministérielle des pays membres du Conseil de l'Europe (*nos dernières éditions du 21 mars*).

Après une longue période de réflexion, le garde des sceaux, qui a dû prendre de court ses collègues de la santé et de la recherche, a fixé le cadre dans lequel cette question doit, selon lui, être tranchée.

L'insémination artificielle, estime-t-il, doit préserver «l'anonymat des donneurs», sinon on assiste à leur «raréfaction». Les donneurs doivent-ils être rémunérés? M. Badinter n'est ni pour ni contre. Il pense que cela relève de leur «choix moral».

Doit-on seulement considérer la procréation artificielle comme un remède à la stérilité ou laisser toute femme désireuse d'avoir un enfant y recourir? Sur cette question très controversée, M. Badinter se montre extrêmement tolérant. Il lui semble que le droit à la vie et le droit à l'intimité, inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme, interdisent... tout interdit. N'importe quelle femme, y compris par conséquent, une femme célibataire doit pouvoir, selon lui, bénéficier d'une insémination artificielle et d'un transfert d'ovocytes.

L'intérêt de l'enfant

Le garde des sceaux perçoit bien les objections qui lui seront opposées. L'intérêt de l'enfant, tout d'abord, à avoir un vrai père et une vraie mère. «Certes, répond-il, deux parents valent mieux qu'un. Mais que pèse cette sage observation dans nos sociétés où le divorce est commun, où la mère peut être célibataire et vouloir tout ignorer de son partenaire? (...) Et il y a sans doute quelque paradoxe à invoquer l'intérêt de l'enfant pour lui interdire de naître.»

M. Badinter soupçonne, en réalité, ceux qui jugent alarmant le développement de la procréation artificielle de manquer de franchise. Leurs vraies raisons seraient moins nobles qu'ils veulent bien l'avouer. «Laisser à tout être humain la liberté d'user des techniques artificielles de procréations, explique-t-il, c'est faire apparaître que si, pour procréer, l'homme a besoin de la femme, la femme, elle, pourrait ne plus avoir besoin d'homme! À cette évocation, les réticences sont vives. (...) Mais comme il n'est pas aisé de déplorer publiquement cette limitation, même virtuelle, du pouvoir de l'homme et cette liberté acruée de la femme, les critiques avouées avancent plutôt un autre thème : la défense de l'intérêt de l'enfant.»

Cette très grande tolérance, le garde des sceaux entend qu'elle bénéficie également aux mères porteuses. Il juge, certes cette pratique condamnable si il y a trafic et commercialisation mais tolérable dans les autres cas, car cette méthode s'apparente, selon lui, à «une simple adoption par anticipation». Tout au plus est-il partisan de «réserver à la femme porteuse pendant la grossesse et probablement après la naissance pendant un bref délai un droit de repentir. En tout cas, affirme-t-il, il n'est pas question de faire de la mère de substitution et des parents qui ont ainsi passé commande d'un enfant des délinquants».

Cette conception est bien dans la manière de M. Badinter, qui, plus généralement, est opposé à la prolifération de textes pénaux et à la multiplication des interdits. Le gouvernement et le Parlement doivent, selon lui, repousser la tentation de «codifier toute la diversité des comportements des hommes, dès lors qu'ils ne heurtent pas un impératif catégorique de nos sociétés civiles». Certes, de nouveaux textes sont parfois nécessaires, mais seulement sur des points précis, par exemple pour établir la filiation d'un enfant né d'une insémination artificielle *post-mortem*, ou pour préserver «l'intangibilité de la personne humaine».

Parmi les exercices d'expression, mentionnons la rédaction de mémoire, ou à l'aide de quelques notes, de résumés (dans la langue maternelle) de textes (dans la langue étrangère) analysés en classe, où la réécriture de traductions mal faites, comme celle-ci, par exemple :

Le Monde, 16 octobre 1986

Voici les principaux passages de l'allocution prononcée par M. Gorbatchev à la télévision soviétique mardi soir 14 octobre.

«La rencontre de Reykjavik est un grand événement (...) Une situation qualitativement nouvelle s'est créée. Plus personne ne peut plus agir comme il le faisait

«La rencontre de Reykjavik est un événement très important. Elle a créé une situation tout-à-fait nouvelle. Désormais personne ne peut plus agir comme

jusqu'alors. La rencontre a été utile. Elle a préparé un possible pas en avant, vers une amélioration réelle, si les États-Unis adoptent enfin une position réaliste et renoncent aux chimères dans leurs jugements.» ...

«Nos partenaires ont manqué d'ouverture de vues, de courage, de responsabilité et de détermination politique, qui sont si nécessaires pour résoudre les problèmes vitaux et complexes du monde. Ils s'en sont tenus à leurs positions érodées par le temps qui contredisent les réalités d'aujourd'hui.»

avant. Cette rencontre a été utile aussi en préparant le terrain pour un réel progrès qui pourra être réalisé quand les États-Unis finiront par renoncer à leurs chimères et par adopter une position plus réaliste.» ...

«Nos partenaires ont manqué d'ouverture d'esprit, de sens des responsabilités, de courage et de volonté politique, qualités nécessaires pour résoudre les problèmes complexes qui engagent l'avenir du monde. Ils s'en sont tenus à des positions dépassées, en totale contradiction avec les réalités d'aujourd'hui.»

Pour faire sentir aux étudiants les différences en matière d'approche communicative propre à chaque langue, on pourra leur proposer cet exercice-ci : on choisira comme texte de départ une lettre dans la langue source, rédigée dans un style soutenu pour demander une faveur ou remercier d'un service rendu, pour rendre hommage au destinataire ou lui exprimer sa sympathie. On expliquera aux étudiants les tenants et aboutissants de la lettre, les rapports entre destinataire et expéditeur, les intentions de ce dernier et l'émotion qu'il souhaite communiquer. On leur lira ensuite la lettre une ou deux fois et, sans la leur remettre, on leur demandera de rédiger chez eux, dans leur langue, une lettre analogue, en se mettant bien à la place de l'expéditeur initial.

Pour la discussion de ce devoir, on remettra aux étudiants la lettre originale afin qu'ils puissent dégager eux-mêmes les différences entre l'approche communicative propre à leur langue et celle propre à la langue étrangère.

Pourquoi une lettre plutôt qu'un autre écrit pour ce genre d'exercice ? Parce qu'il est plus facile pour les étudiants de prendre conscience des différences d'approches à travers des documents où celles-ci sont particulièrement marquées, comme c'est le cas des lettres du type décrit plus haut. L'exemple ci-dessous, tiré du *Monde* du 22 août 1991, montre à quel point le non-respect de ces différences peut transformer un télégramme de félicitations en une série de platitudes maladroites et obscures, produisant un effet contraire à celui qui est le propre de ce genre d'hommages.

Le dernier télégramme de M. Gorbatchev ?

Depuis Lénine, les échecs sont en URSS tout à la fois science, sport et politique. De Karpov, deux fois décoré par Brejnev et toujours membre du Parti, à Kasparov, soutien inconditionnel de Boris Eltsine, les champions du monde sont des acteurs vedettes de la vie publique.

M. Gorbatchev ne l'avait pas oublié, et, le 17 août, deux jours avant son renversement, il envoyait à Mikhaïl Botvinnik, ancien champion du monde d'échecs, qui fêtait ses quatre-vingts ans à Bruxelles au Tournoi des candidats (lire page 24) un télégramme — le dernier connu — dont voici le texte, aussi académique que l'âge de Botvinnik :

«Cher Mikhaïl Moïsevitich !

Je vous félicite de tout mon cœur pour vos quatre-vingts ans.

Vous avez été le premier champion du monde d'échecs soviétique, et pendant plusieurs années vous avez remporté de nombreuses victoires sportives et créatives.

Vous avez apporté une contribution inestimable à l'éducation des générations futures.

Vous avez toujours combiné votre activité échiquéenne avec de brillantes performances scientifiques, ce pourquoi j'aimerais vous souhaiter les meilleurs résultats et une satisfaction créative.

Cher Mikhaïl Moïseévitch, je vous souhaite santé, prospérité et succès dans toutes vos entreprises.»

M. GORBATCHEV

Moscou, le 17 août 1991

À supposer que l'on ait choisi la version originale de ce télégramme pour l'exercice, c'est plutôt un texte comme celui-ci qu'on souhaiterait se voir remettre par les étudiants :

«Cher Mikhaïl Moïseévitch,

Tous mes vœux de bonheur à l'occasion de votre 80^{ème} anniversaire !

Vous êtes le premier Soviétique à avoir remporté le championnat du monde d'échecs. Votre carrière est marquée par de nombreuses victoires et par une grande créativité dans cette discipline qui est à la fois sport et science.

Votre contribution à l'éducation des générations futures est inestimable.

Vous avez toujours mené de front votre jeu et vos brillants travaux scientifiques ; c'est pourquoi je vous souhaite encore de longues années d'activité fructueuse et cette profonde satisfaction que seuls les grands créateurs peuvent ressentir.

Cher Mikhaïl Moïseévitch, veuillez accepter mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de succès dans toutes vos entreprises futures.»

M. GORBATCHEV

Moscou, le 17 août 1991

On remarquera que le texte du télégramme n'a pas seulement été remanié dans son ensemble pour l'adapter aux conventions de la communauté francophone et à la sensibilité de celle-ci, mais que les allusions aux performances sportives et scientifiques du champion d'échecs ont été explicitées par l'ajout : «dans cette discipline qui est à la fois sport et science». Cette explication du statut des échecs en Union Soviétique, indispensable à la compréhension du lecteur francophone, figurait dans l'introduction à la traduction reproduite par *Le Monde*. Mais une traduction doit être intelligible pour le lecteur visé sans explications hors texte. Dans le cas où le sens risque d'être mal compris par le lecteur en raison de différences culturelles, c'est à l'explicitation dans le texte même qu'il faut recourir.

Un autre exercice du même genre consiste à faire écrire aux étudiants un petit essai sur un sujet de leur choix dans une langue étrangère. Un locuteur natif révisera avec eux chacun de ces textes pour les rendre tout à fait idiomatiques et parfaitement lisibles. On leur demandera ensuite d'écrire le même essai dans le même style, cette fois dans leur langue maternelle, et on exploitera les deux versions de la même façon que dans le cas de la lettre. Cet exercice d'autotraduction est très efficace pour faire prendre conscience aux étudiants de l'importance d'une véritable appropriation du raisonnement de l'auteur et de la nécessité d'un changement d'approche si l'on veut qu'il soit compris et ressenti de la même façon dans une autre langue.

Ce n'est qu'au moment où les étudiants maîtrisent le processus de traduction qu'on peut leur donner comme devoirs des traductions à effectuer chez eux. À ce stade, le méthodologue ne jouera plus que le rôle de critique et de conseiller, y compris en matière d'organisation matérielle.

Si les étudiants sont déjà spécialisés dans un domaine non linguistique, il faut aussi, pendant cette phase de rodage sous surveillance, leur faire traduire des textes de leur spécialité. L'octroi du diplôme peut également être subordonné à la réalisation d'une traduction de ce type qui apportera la preuve que l'étudiant est qualifié pour traduire des textes de sa spécialité. L'évaluation de ces traductions exigera naturellement le concours d'un spécialiste du domaine concerné, qui sera locuteur natif de la langue d'arrivée.

LES OUTILS

Les meilleurs outils du traducteur, et donc aussi de l'étudiant en traduction, sont des textes de référence dans la langue de départ, et surtout dans la langue d'arrivée, puisqu'il peut y puiser les connaissances non linguistiques aussi bien que terminologiques dont il a besoin. Pour une recherche tout à fait ponctuelle, les dictionnaires unilingues, généraux ou spécialisés, peuvent également être utiles.

En revanche, l'emploi de dictionnaires bilingues ou multilingues est à déconseiller pour deux raisons.

Première raison : il est contraire à la nature de la traduction, parce que les dictionnaires bilingues ou multilingues ne peuvent offrir que des correspondances au niveau de la langue, alors que la traduction se situe au niveau de la parole. Les consulter comporte donc toujours le risque de se laisser piéger par la langue au point d'oublier le message.

Ce risque est souvent négligé, parce qu'on a l'habitude de le considérer à la lumière de traductions toutes faites et qu'à l'examen de celles-ci il ne paraît pas se confirmer systématiquement. En effet, en comparant une traduction parfaitement correcte et lisible à son original, on trouvera sans doute toujours un certain nombre de termes et de tournures qui auraient pu sortir tout droit du dictionnaire bilingue. On a alors tendance à conclure qu'ils sont effectivement le résultat d'un simple transcodage et que, puisque ce résultat est réussi, le transcodage constitue une approche appropriée.

Or, cette conclusion est fautive. En effet, ce n'est que lorsque ces termes et ces tournures sont déplacés dans le texte qu'on peut être pratiquement certain qu'ils sont issus d'un transcodage. Dans le cas contraire, ils peuvent tout aussi bien être le produit d'un processus de traduction en bonne et due forme, produit qui, par hasard, est identique à une correspondance linguistique. Mais pareilles coïncidences sont imprévisibles et ne peuvent être constatées qu'*a posteriori*. C'est pourquoi elles ne présentent aucun intérêt pour la méthodologie de la traduction. Seule une démarche qui permet d'obtenir un résultat satisfaisant en toutes circonstances, qu'il y ait ou non coïncidence linguistique, peut être retenue comme méthode.

L'application de cette méthode est d'ailleurs indispensable dans tous les cas, même dans celui où l'on se serait laissé tenter par le transcodage, car autrement on ne pourrait pas juger de l'adéquation de la solution trouvée. *A fortiori*, on ne pourrait vérifier que le produit du transcodage représente non seulement une traduction acceptable, mais bien la traduction optimale dans le contexte donné et au niveau du texte dans son ensemble.

Par conséquent, le transcodage ne saurait jamais se substituer à la démarche qui passe par la déverbalisation. Il pourrait seulement la précéder. Il est donc pour le moins redondant. Le plus souvent, cependant, il s'avère même contre-productif, car il risque alors de gêner le bon déroulement du processus normal de traduction. En effet, du moment qu'il y a déjà eu expression dans la voie tracée par la langue de départ, il est plus malaisé de procéder à cette recherche *tous azimuts* qui seule permet de découvrir les traits sémantiques pertinents dans la langue d'arrivée.

Il est indispensable d'éclairer les étudiants sur cet état des choses, car la tentation de se servir d'un dictionnaire bilingue est d'autant plus grande qu'on est peu familiarisé avec le sujet de la traduction, et les risques auxquels on s'expose alors augmentent d'autant. Il est surtout à craindre, dans ces cas, qu'entraîné sur la voie de la facilité par l'emploi du dictionnaire bilingue, on ne prenne plus conscience de l'insuffisance de ses connaissances du sujet et qu'on se contente d'un simple transcodage, sans pouvoir évaluer son résultat. Ainsi, le recours au dictionnaire bilingue peut facilement devenir le premier pas vers l'irresponsabilité.

On rappellera aussi à cette occasion que, contrairement à une croyance très répandue, les textes techniques ne se prêtent pas davantage au transcodage que les textes

généraux ou littéraires. Cette légende est née de la situation actuelle qui veut que la grande majorité des traductions techniques soit effectuées par des spécialistes du sujet qui n'ont pas été formés pour la traduction, ou par des traducteurs généralistes qui ne sont pas suffisamment spécialisés. Les premiers ne connaissent généralement que le transcodage tel qu'ils l'ont pratiqué dans les cours de langues ; les seconds ne sont pas aussi sensibles à l'inadéquation du résultat d'un transcodage que lorsqu'ils maîtrisent le sujet. Les uns comme les autres sont donc persuadés que les textes techniques tolèrent le transcodage.

Seuls les experts qui utilisent ces traductions auraient quelques raisons d'en douter. Mais avec qui s'en expliqueraient-ils ? Avec le traducteur anonyme ? Avec l'auteur du texte alors qu'ils ne parlent pas sa langue ? Ils en viennent plutôt à croire qu'il est normal que toute traduction soit peu claire et peu lisible.

Ainsi la légende reste entière, quoique la réalité soit bien différente. Il est donc important que les étudiants en prennent conscience. Ce sera facile du moment qu'ils sont déjà spécialisés dans un domaine précis, puisqu'il suffira alors de choisir des textes de cette spécialité pour les exercices de traduction, à condition de connaître soi-même le sujet.

Si tel n'est pas le cas, ou si l'on a affaire à des généralistes, il faut essayer de les convaincre en leur présentant des traductions qui ont été sinon effectuées par des spécialistes-traducteurs, du moins révisées, voire réécrites par des spécialistes du sujet.

En voici un exemple. Il s'agit d'un extrait de rapport qui a été rédigé d'abord en allemand, puis traduit en français. La traduction française, qui portait les marques habituelles de littéralité, a été réécrite par un ingénieur français. La version française se lit comme suit :

1.1. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION INTERRÉGIONALE ET DE L'INTERCONNEXION

Le progrès technique permit une montée progressive des tensions : en 1891, Oskar Von MILLER achemina du courant à 16 000 volts sur une distance de 175 kilomètres. Le passage à 220 000 volts dans les années 1920 puis à 380 000 volts aussitôt après la seconde guerre mondiale permit de transporter des puissances de plus en plus fortes à des distances de plus en plus élevées, donc de mettre en commun des réserves et de profiter à la fois des diversités de conditions de production entre régions hydrauliques et régions minières, et des différences systématiques ou accidentelles entre les besoins des diverses régions consommatrices.

Avant de voir la fin de l'extrait en version définitive, examinons la première traduction de cette dernière phrase :

Pour produire de l'électricité, il est depuis lors possible de se servir des masses d'eau qui resteraient inutilisées dans le cas d'un approvisionnement limité à l'échelle régionale ; les kW/h hydrauliques ainsi produits peuvent remplacer les kW/h thermiques fournis par des centrales éloignées.

Cette traduction suit de près l'original allemand :

Seitdem können auch die Wassermengen zur Stromerzeugung genutzt werden, die bei regional begrenzter Versorgung sonst ungenutzt blieben, und die so erzeugten hydraulischen kWh können thermische Stromerzeugung in entfernt gelegenen Wärmekraftwerken ersetzen.

Mais pour le lecteur français non spécialisé en électricité, la traduction française n'a rien d'anormal. Il en est de même pour le traducteur généraliste. Pour lui, le texte français se lit bien et dit la même chose que l'original allemand.

Tel n'est pas le cas, en revanche, pour le spécialiste français qui, grâce à sa connaissance de la situation décrite et du jargon dont les électriciens se servent pour en parler, exprime le sens appréhendé en termes différents :

Il devint dès lors possible d'éviter de perdre des kWh hydrauliques par «déversement» en hautes eaux, puisque l'on pouvait en profiter pour relayer des productions thermiques dans des régions lointaines.

Pourquoi l'ingénieur français a-t-il réécrit cette dernière phrase ? Parce qu'à la lecture de ce passage de la traduction, il a reconnu une situation qui lui était familière et que les tournures utilisées habituellement pour décrire celle-ci lui sont venues spontanément à l'esprit.

Le traducteur, par contre, a tiré une information du texte allemand. Cette information se limitait à ce que le texte original explicitait. Aussi est-ce seulement cette information filtrée que le traducteur a transmise en français en employant son langage à lui et les correspondances linguistiques des termes utilisés en allemand.

Aux yeux de l'initié, la traduction était intelligible, mais insatisfaisante parce que formulée de façon inhabituelle et à la fois trop explicite et trop imprécise.

On voit donc que, pour traduire des textes techniques, il ne suffit pas de comprendre le message et de connaître les termes techniques correspondant à ceux de la langue de départ. Il faut disposer du bagage cognitif du spécialiste pour reconnaître un fait, un problème, un concept... à travers le texte de départ, et il faut avoir assimilé son langage pour pouvoir formuler ce fait, ce problème, ce concept, conformément aux attentes des destinataires. Et ce n'est pas dans un dictionnaire bilingue ou multilingue qu'on saurait puiser ce savoir-là !

Deuxième raison pour laquelle l'emploi de dictionnaires bilingues ou multilingues est à proscrire : il perturbe le déroulement normal du processus de traduction. En effet, quelle que soit la phase (analyse ou réexpression) dans laquelle on a recours à ces dictionnaires, il risque d'y avoir déphasage. Lors de la lecture du texte original, la consultation du dictionnaire fait prématurément dévier le processus vers la réexpression, le plus souvent au détriment de la déverbalisation. Au stade de la réexpression, le retour à la langue de départ implique que celle-ci réactivée au moment précis où elle devrait être effacée de la conscience.

Le choix des outils n'est donc pas seulement d'importance pratique mais aussi didactique. De ce fait, il faut veiller à ce que les étudiants n'emploient pas d'outils susceptibles de contrecarrer les efforts pédagogiques et qu'ils soient suffisamment avertis pour savoir, plus tard, les choisir avec discernement et les utiliser intelligemment.

FAUT-IL ENSEIGNER LE THÈME ?

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de l'enseignement de la traduction vers la langue maternelle. Dans tous les cas où celle-ci est suffisamment répandue dans le reste du monde pour que les traductions à effectuer à partir d'elle vers d'autres langues puissent être assurées par des locuteurs natifs de ces dernières, il n'est pas nécessaire d'enseigner le thème. Grâce à la mobilité des traducteurs, mais aussi grâce aux moyens modernes de télécommunication qui permettent sans inconvénient majeur de transmettre les textes à traduire dans le pays de la langue d'arrivée (télécopie, transmission par modem, etc.), la traduction dans une langue étrangère n'a pas de raison d'être. C'est pourquoi il ne saurait y avoir de justification valable pour son enseignement.

Il faut même le déconseiller formellement et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il représente une perte de temps et d'énergie dont l'enseignement de la version fera forcément les frais. En effet, nous avons vu que le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée de la traduction est un processus dynamique, dont la force motrice consiste en un effort conjugué de déverbalisation et d'évocation de formes verbales adéquates au message dégagé dans la langue d'arrivée. L'attraction exercée par la

langue d'arrivée sur la pensée qui cherche à s'exprimer est donc indispensable pour le parachèvement de la déverbalisation et pour l'aboutissement de la réexpression.

Or une langue étrangère n'a pas la même force d'attraction que la langue maternelle. Par conséquent, le processus de traduction vers une langue étrangère pêche fatalement par manque de dynamisme. Il s'y ajoute que le peu d'attraction qu'il peut y avoir est souvent exercé par des formes verbales supposées adéquates, alors qu'elles ne le sont pas en réalité.

C'est pour les mêmes raisons que le processus de traduction ne peut pas aboutir lorsque les connaissances non linguistiques sont insuffisantes. Mais alors que ce type de déficit peut, le cas échéant, être comblé, l'inaptitude de la langue étrangère à la fonction de langue d'arrivée est quasiment irrémédiable ; si l'on peut apprendre à mieux manier une langue étrangère, on aura toujours plus ou moins de mal à *sentir* cette langue. Or c'est le sens de la langue qui est à la base du magnétisme propre à la langue maternelle. Comme il ne se développera jamais suffisamment dans la langue étrangère, celle-ci est, de par son essence, inapte à servir de langue d'arrivée. Tout acharnement contre cette tare se ferait donc en pure perte.

Il risquerait même de défaire ce que l'on a cherché à construire par l'enseignement de la version. En effet, autant la langue étrangère est inapte à la fonction de la langue d'arrivée, autant la langue maternelle est inapte à celle de la langue de départ, car elle est trop ancrée dans la conscience et donc trop envahissante pour se laisser supplanter par la langue étrangère dans la phase de réexpression. Dans ces conditions, l'effort de traduction a peu de chances d'aboutir. Le plus souvent, l'étudiant en serait réduit au transcodage. Lui faire travailler le thème reviendrait donc à encourager un procédé qu'on se serait évertué à combattre dans les cours de version.

Rappelons enfin que le thème, réalisé contrairement aux règles de l'art vers une langue mal maîtrisée, et à supposer qu'il reste intelligible, ce qui ne sera pas toujours le cas, ne pourrait jamais répondre aux conditions d'équivalence de style et de qualité rédactionnelle que doit remplir toute traduction.

On s'abstiendra donc d'enseigner le thème. Mais on n'éludera pas la question pour autant. Bien au contraire, on en expliquera les raisons aux étudiants, puisque ce sont ces mêmes raisons qui leur interdiront plus tard de pratiquer la traduction dans une langue étrangère.

On insistera aussi à cette occasion sur une autre raison pour laquelle cette pratique est à proscrire : l'impossibilité pour le traducteur d'évaluer lui-même la qualité de son travail.

Il est indispensable que les étudiants en prennent conscience, car, comme tout locuteur d'une langue étrangère, ils auront tendance à surestimer leurs compétences. Ce phénomène est dû au fait qu'il ne peut y avoir autocritique du moment que le sens de la langue n'est pas suffisamment développé.

Il faudra donc bien leur faire comprendre qu'il y a une différence essentielle dans les rapports qu'on entretient avec sa langue maternelle et ceux qu'on entretient avec une langue étrangère. Alors que, dans la langue maternelle, on peut se fier à son sens de la langue, dans la langue étrangère non seulement on ne peut pas s'y fier, mais on ne saurait trop s'en méfier.

C'est dans cette nuance que réside toute la difficulté. En effet, la question ne mériterait même pas d'être abordée si l'insuffisance du sens de la langue nous faisait seulement douter, hésiter, nous interroger. C'est effectivement là une de ses manifestations, mais elle est anodine et même, au contraire, salutaire, puisqu'elle nous signale qu'il y a une faille dans le mécanisme d'expression. Ce qui est dangereux, en revanche, c'est qu'après nous avoir fait douter, cette insuffisance nous fait miroiter la bonne solution, aussi mauvaise qu'elle soit. La satisfaction que nous éprouvons alors devant cette formu-

lation ne se distingue en rien de celle que nous ressentons devant une formulation réussie dans notre langue maternelle. Dans les deux cas, nous sentons exactement la même chose et c'est pour cela qu'il nous est difficile de nous convaincre et de nous rappeler sans cesse que, dans l'un de ces cas, notre sensation est trompeuse. C'est un peu comme si en trempant nos mains dans deux bassines d'eau, nous sentions que la température de l'eau était la même dans les deux bassines alors que leurs thermomètres afficheraient des températures très très différentes. Nous réagirions en mettant en doute le bon fonctionnement des thermomètres, car nous aurions du mal à croire que nos sens puissent nous trahir à ce point.

Il faut pourtant que le futur traducteur admette cet état de choses s'il ne veut pas se fourvoyer plus tard. On s'attachera donc à lui en faire prendre pleinement conscience, afin de le vacciner durablement contre le piège de l'inconscience.

À cet effet, on présentera aux étudiants un spécimen de thème dans leur langue, comme le texte ci-dessous, extrait du programme d'une conférence internationale.

THÈME ET OBJECTIF

Voici 16 ans que l'institut de la Technologie Alimentaire et de l'Emballage à Munich (ILV) a organisé, à l'initiative de son Directeur le Prof. Dr. hc. Dr. Ing. R. Heiss, le premier congrès international sur la recherche du cacao et du chocolat.

Cette manifestation répondait à un réel besoin, raison pour laquelle elle était couronnée d'un succès extraordinaire. Aussi a-t-il été convenu à cette occasion que de tels symposiums soient répétés à intervalles réguliers.

Il nous est apparu qu'aussi bien l'augmentation de l'étendue des connaissances que les indéniables modifications des conditions de l'environnement justifiaient l'organisation d'un nouveau congrès.

Les membres du groupe de travail «Physique et technologie du chocolat» à l'ILV interrogés à ce sujet ont unanimement partagé ce point de vue et, après de brefs entretiens avec les milieux intéressés, nous sommes aujourd'hui dans l'agréable situation de vous inviter cordialement à ce congrès.

À cette occasion les derniers développements dans le domaine de la recherche du cacao et du chocolat seront exposés et débattus par des experts d'audience internationale.

Nous espérons que vous serez nombreux, face à ce programme très étendu et dans l'intérêt de votre entreprise, à donner une suite favorable à cette invitation et nous sommes persuadés que tous les participants rentreront de cette manifestation satisfaits et enrichis de nouvelles connaissances.

Pour le Comité Scientifique

Prof. Dr. Albrecht Fincke
Président

Bernard de Grenus
Président du groupe de travail
«Physique et technologie du chocolat» à l'ILV

On leur demandera tout d'abord de relever toutes les fautes, termes impropres, gaucheries et autres imperfections stylistiques que comporte ce texte. On leur fera ensuite prendre conscience du fait que le traducteur n'a pas pu avoir la même sensibilité qu'eux à l'égard du français, car autrement il n'aurait pas rédigé le texte comme il l'a fait et, de surcroît, il n'aurait pas permis qu'il fût imprimé et diffusé en des centaines d'exemplaires. Il y a, au contraire, tout lieu de croire, que selon *son* sens de la langue, le texte était correct et se lisait bien. Aux étudiants de dire s'il avait eu raison de se fier à sa perception.

On attirera aussi leur attention sur le fait que faute de sentir suffisamment la langue, nous n'enfreignons pas seulement ses règles non écrites, donc, celles que seul notre sens de la langue nous permet d'appliquer correctement. Nous risquons aussi de perdre de vue ses règles écrites parce que leur transgression ne nous choque pas. Ainsi, on n'a pas besoin d'avoir le sens du français pour savoir, par exemple, que *convenir*, dans l'acceptation de ce verbe au deuxième alinéa, appelle non pas le subjonctif mais l'indicatif ou que

aussi bien, au troisième alinéa, devrait être placé non pas en tête de phrase mais entre les deux sujets. Encore faut-il y penser au moment de la rédaction. Or, un oubli est toujours possible et quand celui-ci ne déclenche en nous aucun signal d'alarme, nous risquons de ne pas nous en apercevoir, surtout si nous croyons pouvoir compter sur un tel signal comme dans notre langue maternelle.

Cette démonstration demande à être complétée par une autre en sens inverse, car rien n'est plus naturel que de réagir à la première par un sentiment de supériorité. Nous reconnaissons volontiers que les étrangers font des fautes dans notre langue sans s'en rendre compte. Il nous est plus difficile d'imaginer qu'il puisse nous arriver la même chose dans une langue étrangère.

On fera donc rédiger aux étudiants un essai dans une langue étrangère en leur recommandant de peaufiner leur texte jusqu'à ce qu'ils en soient entièrement satisfaits. On demandera ensuite à un locuteur natif, sachant bien manier sa langue, de faire la même critique linguistique que celle faite précédemment de la traduction par les étudiants. On leur permettra ainsi de mesurer eux-mêmes l'importance de l'écart entre leur sensibilité à l'égard de cette langue et la sensibilité du locuteur natif.

On leur rappellera alors que dans le cas d'un thème, ils auraient commis encore bien plus de fautes et de maladresses non seulement en raison des obstacles spécifiques déjà mentionnés qui s'opposent au thème, mais aussi, parce qu'au lieu de pouvoir exprimer leurs propres idées, ils auraient eu à exprimer celles d'un autre. Or, comme le dit D. Seleskovitch : « Dans la langue maternelle on plie la langue à sa pensée ; dans la langue étrangère, on plie sa pensée à la langue...¹ » Si l'on peut donc éviter un certain nombre d'embûches linguistiques dans une rédaction libre en amputant sa pensée des parties trop compliquées à formuler, on n'a pas cette possibilité dans le cas d'un thème, où la totalité du message doit être exprimée, quelle qu'en soit la difficulté.

L'objectif de toutes ces démonstrations sera atteint quand les étudiants auront compris que ce n'est pas en minimisant la différence de statut entre la langue maternelle et la langue étrangère qu'ils tireront le meilleur parti de leurs connaissances de cette dernière, mais en respectant cette différence. Ils auront sans doute perdu quelques illusions, mais ils auront, en contrepartie, gagné en lucidité. Et s'il y a une caractéristique qui distingue le professionnel, quel qu'il soit, de l'amateur, c'est bien la lucidité.

L'INITIATION AU TRAVAIL EN ÉQUIPE

Si la langue maternelle des étudiants n'est guère connue en dehors de leur pays, comme le thaï, le coréen ou l'albanais, par exemple, et qu'il risque donc de ne pas y avoir suffisamment de locuteurs natifs des grandes langues capables d'assurer la traduction vers celles-ci, il faudra faire en sorte que les étudiants puissent plus tard pallier ce manque.

On ne leur enseignera pas le thème pour autant, puisque nous avons vu dans la section précédente que ce serait une entreprise vaine, voire contre-productive. En revanche, on les initiera au travail en équipe vers la fin de la formation, lorsqu'ils maîtrisent la traduction dans leur langue maternelle.

Cette initiation au travail en équipe aura pour objectif de faire prendre conscience aux étudiants des conditions et des modalités à respecter pour que des traductions fiables puissent être réalisées en coopération avec une efficacité comparable au travail individuel. Ainsi, les critères de choix du coéquipier, l'organisation du travail en équipe, le rôle d'animateur que le traducteur doit assumer et le contrôle qu'il doit exercer sur le travail effectué en commun devront être expliqués et faire l'objet d'exercices pratiques.

Le choix du coéquipier

Le coéquipier doit avoir les mêmes connaissances et les mêmes aptitudes que celles dont le traducteur a besoin dans la phase de réexpression. Il doit donc être un locuteur

natif de la langue d'arrivée, savoir bien écrire, être parfaitement familiarisé avec le sujet et savoir manier avec aisance le langage propre à ce dernier. Il devra, en outre, avoir le goût du travail bien fait et être prêt à s'investir dans un travail de coopération.

L'organisation du travail en commun

On insistera sur la nécessité absolue pour les deux coéquipiers de rédiger le texte en commun, donc en présence l'un de l'autre. En effet, le procédé qui consiste à faire réviser après coup, par le locuteur natif, le travail du traducteur en l'absence de celui-ci donne rarement de bons résultats. Il risque non seulement de devenir une source d'erreurs, mais aussi d'amener le réviseur à ne corriger que les fautes les plus grossières. C'est que le texte sur lequel il aura à travailler manquera parfois de clarté. Il sera donc enclin tantôt à l'interpréter un peu trop à sa manière, tantôt à renoncer à y toucher, faute d'en comprendre parfaitement le sens. Même s'il peut consulter le traducteur sur ces points, il est possible qu'il oublie ou qu'il néglige de le faire. Il arrive aussi que le réviseur, laissé à lui-même, n'ose pas réécrire le texte de peur de froisser la susceptibilité du traducteur ou parce qu'il trouve ce travail trop fastidieux pour le faire à fond.

On évite tous ces inconvénients en faisant en sorte que la rédaction finale de la traduction s'effectue avec la participation active et sous la direction du traducteur.

Le rôle du traducteur

Le rôle du traducteur dans ce travail en équipe ne se limite pas à la préparation écrite ou orale d'un premier jet. Comme c'est lui qui est le spécialiste de la traduction, c'est à lui d'assumer la direction des opérations.

Il lui incombe donc de choisir son coéquipier et de lui expliquer en quoi consiste sa tâche. Il s'assurera surtout que ce dernier prenne à cœur de produire un texte clair, agréable à lire et conforme aux attentes de ses compatriotes.

C'est toujours au traducteur de décider quelle méthode de travail adopter et comment organiser les séances de travail. Il aura préparé une première ébauche de la traduction qui leur servira de base de travail. C'est alors qu'ils s'attacheront en commun à sa mise en forme, le traducteur fournissant à son coéquipier toutes les informations nécessaires sur le genre du texte à traduire, son style, son auteur, ses destinataires et le but qu'il cherche à atteindre. Il lui donnera aussi toutes les explications supplémentaires dont il pourrait avoir besoin pour mieux comprendre le vouloir dire de l'auteur.

De telles explications seront d'autant plus nécessaires que, comme nous l'avons vu dans la section précédente, il est peu probable que la première ébauche réalisée par le traducteur permette à son coéquipier de se faire une idée exacte de ce vouloir dire. Les différences culturelles sont susceptibles, elles aussi, d'exiger des informations complémentaires. Prenons, par exemple, cet extrait d'une nouvelle thaïlandaise qui fut traduite en équipe².

เมื่อลอยอายุครบเกณฑ์ มันก็หายหน้าจากบ้านไปเป็นทหารเสียดสองปีเต็ม ระหว่างที่เป็นทหารมันไม่เคยหนี ไม่เคยประพฤติผิด จนผู้บังคับบัญชายกย่องทุกคนว่า ใ้ลอยมันเป็นทหารตัวอย่าง ถ้าจะว่ากันไปจริงๆแล้ว ลอยมันถือว่าการเป็นทหารเป็นของสนุกได้มาเที่ยวต่างถิ่นต่างบ้าน ได้รู้จักคนมาก ระเบียบวินัยที่มันต้องปฏิบัติทุกวันนี้ มันถือเสียว่าเป็นของชั่วคราว มิได้ผูกมัดหรือล่อมเกลานิสัยของลอยให้เปลี่ยนไปได้ ที่มันยอมทำตามคำสั่งก็เพราะมันรู้ว่า ถ้าไม่ทำเขาจะเอาตัวไปขัง มันไม่อยากจะถูกขังจึงทำตาม

Voyons d'abord la première version de la traduction :

À sa majorité, Loï quitta le village pour faire son service militaire pendant deux ans. Il n'avait jamais essayé de fuir, ni commis de fautes disciplinaires ; au point que ses supérieurs hiérarchiques le considérèrent comme un conscrit exemplaire. En effet, le service lui plaisait beaucoup, en lui donnant l'occasion de connaître d'autres endroits que son village, et de se faire de nouveaux camarades. La discipline n'était pour lui qu'un inconvénient temporaire, qui n'exerçait sur son caractère aucune influence. Il obéissait parce qu'il ne voulait pas être puni.

C'est surtout la deuxième phrase de cet extrait qui a laissé le coéquipier perplexe. Il se demandait s'il était possible que la désertion soit une pratique courante dans l'armée thaïlandaise et ne comprit la réalité que recouvrait cette phrase qu'après que le traducteur lui eut expliqué que, sans être des déserteurs, les appelés thaïs étaient fréquemment pris du mal du pays ; qu'ils s'éclipsaient alors discrètement pour un ou deux jours afin de se remonter le moral en retrouvant la vie familiale, et que ceux qui étaient d'origine paysanne s'absentaient même parfois plus longtemps pour aider à faire la récolte.

Grâce à ces informations, le coéquipier était alors en mesure de réécrire le texte et d'explicitier suffisamment cet aspect de la vie des recrues thaïes pour que le lecteur francophone puisse le comprendre. Voici la nouvelle version :

À vingt ans, Loï quitta le village pendant deux ans pour faire son service militaire. Il s'y distingua par une conduite exemplaire : pas un manquement à la discipline, pas de disparition soudaine pour aller voir la famille ou faire la récolte, comme le faisaient ses camarades. En fait, il s'y plaisait beaucoup, parce que cela lui donnait l'occasion de voir du pays et de se faire de nouveaux amis. La discipline ne le gênait pas. Il s'en accommodait facilement, pour un temps ; elle n'exerçait sur lui aucune influence réelle et, s'il obéissait, c'était seulement pour ne pas être puni.

Le traducteur devra aussi participer activement à l'effort de rédaction en suggérant lui-même des formulations dans le but de mieux orienter la recherche de son partenaire.

Finalement ce sera à lui de vérifier que la version finale répond bien à toutes les exigences d'équivalence auxquelles une traduction doit satisfaire. Là encore, le dialogue, les explications fournies par l'un et par l'autre constitueront le meilleur moyen pour garantir la fiabilité et la qualité de la traduction.

Les exercices

On commencera par réaliser, selon ce procédé, deux ou trois traductions en classe afin de montrer aux étudiants comment mettre en pratique les règles du jeu.

On se fera donc seconder par un locuteur natif de la langue d'arrivée, répondant aux critères énoncés plus haut et qui jouera le rôle de coéquipier. Celui-ci n'aura pas vu le texte choisi pour l'exercice, mais travaillera uniquement sur la base des ébauches préparées par les étudiants.

Ces derniers auront reçu la consigne de ne pas tenter de produire une traduction finie, mais de faire une large place à une série de possibilités auxquelles ils auront pensé sans fixer leur choix. En effet, le but de la préparation n'est pas de faire un choix, mais d'être en mesure de mettre le coéquipier sur la bonne voie, ce qui, compte tenu des problèmes d'expression que pose la langue étrangère, est souvent mieux assuré par un éventail de formulations plus ou moins synonymes que par une seule.

En outre, la recherche de la solution la plus adéquate représenterait une perte de temps inutile à ce stade, alors qu'il importe au contraire de veiller dès le départ à un maximum d'efficacité de l'ensemble de cette formule, précisément parce qu'on lui reproche souvent d'avoir un rendement trop faible. Si l'on veut qu'elle soit adoptée à la place de la solution

classique, apparemment beaucoup plus efficace, qu'est le thème, il faut la rationaliser le plus possible.

Après avoir demandé aux étudiants de fournir à leur coéquipier toutes les informations nécessaires à propos du texte, de son auteur et de ses lecteurs, on désignera un ou, au besoin, deux étudiants pour lire leur ébauche à haute voix afin de permettre au rédacteur de se faire une idée de la structure du texte et de son organisation interne, ainsi que de l'articulation du raisonnement.

Puis, on passera à la mise en forme proprement dite, paragraphe par paragraphe. Le coéquipier aura une des ébauches sous les yeux. C'est elle qui lui servira de point de départ pour la rédaction. Toute la classe participera à ce travail, tantôt en protestant quand le rédacteur fait fausse route et en lui donnant des explications supplémentaires, tantôt en suggérant d'autres possibilités, tantôt en l'interrogeant sur la signification exacte ou sur la connotation de telle ou telle expression qu'il propose pour s'assurer de la conformité du message.

Le texte sera écrit au tableau afin d'être à tout moment visible pour tous et afin de faciliter les corrections.

Le travail de rédaction terminé, les étudiants procéderont à une ultime vérification de l'équivalence de la traduction au niveau du message. Puis le rédacteur se relira une dernière fois, à haute voix cette fois-ci, puisque c'est là le meilleur moyen de s'assurer de la fluidité de l'écriture. Il arrive même parfois qu'à cette occasion il ne lise pas exactement ce qu'il a écrit, le plus souvent sans s'en apercevoir. Il faut alors attirer son attention sur ces différences, et on constatera que, dans la plupart des cas, il optera pour la version lue.

Après ce rodage collectif au travail en équipe, on laissera les étudiants se charger individuellement ou par petits groupes de toutes les initiatives à prendre, à commencer par le choix du coéquipier jusqu'à la remise dans les délais du texte dans sa version définitive.

C'est le résultat qui montrera si tout s'est bien passé ou si le mécanisme s'est enrayé quelque part. Dans ce dernier cas, alors que la qualité de la traduction laisse à désirer, on cherchera à éclaircir avec l'étudiant ou les étudiants concernés la cause du *ratage*.

On leur permettra ainsi de se convaincre eux-mêmes de la nécessité de réunir l'ensemble des conditions, sans exception aucune, que requiert le travail en équipe si l'on veut qu'il donne de bons résultats. En même temps, on leur fera également prendre conscience du fait qu'ils restent seuls responsables de la qualité de la traduction dont ils se sont chargés, même quand ils la réalisent en coopération avec un partenaire. À eux de s'assurer le concours d'un coéquipier compétent et prêt à s'investir lui-même et de lui faciliter la tâche au maximum.

Le travail en équipe dans le domaine technique

Le travail en équipe constitue également une bonne solution pour la traduction dans la langue maternelle de textes hautement techniques dans des domaines où il n'y a pas encore de traducteurs spécialisés. C'est, en effet, la réexpression qui pose le problème le plus épineux quand les connaissances du sujet ne sont pas tout à fait suffisantes. Ce problème peut être résolu par la coopération avec un spécialiste. Il peut donc être utile d'y initier également les étudiants locuteurs natifs d'une des grandes langues, surtout s'il s'agit de généralistes.

Les conditions à respecter et la procédure à suivre pour mener à bien le travail en commun, ainsi que la démarche pédagogique à adopter sont identiques à celles décrites pour la réalisation de traductions vers la langue étrangère. Il suffira donc de se reporter aux parties correspondantes de cette section.

POURQUOI DES STRATÉGIES DE LA COMMUNICATION TRANSCULTURELLE ?

La formation de traducteurs a un but éminemment pratique : assurer la communication transculturelle.

À l'heure actuelle, ce but est loin d'être atteint. Le fait que beaucoup de traductions soient effectuées par des personnes sans aucune formation en traduction ou insuffisamment formées explique en partie cette carence.

Il faut donc s'interroger sur les raisons pour lesquelles un travail qui demande tout un éventail de compétences spécifiques est si souvent confié à des personnes sans qualification.

L'absence de protection légale du titre de traducteur est sans doute un facteur qui entre en ligne de compte, mais il ne peut pas être le seul, car il devrait, au contraire, rendre l'employeur et le donneur d'ouvrage particulièrement vigilants quant aux compétences de ceux qu'ils chargent de travaux de traduction.

Or, c'est l'inverse qui se passe. Beaucoup d'employeurs et de donneurs d'ouvrage se montrent étonnamment confiants quand il s'agit de traduction. Cette attitude est due au fait qu'ils sous-estiment les compétences requises pour ce travail et donc aussi les risques de contre-performances.

Cette sous-estimation s'explique par le souvenir qu'ils gardent des thèmes et versions qu'ils ont faits à l'école et sur lequel ils fondent leur conviction qu'il suffit pour traduire d'avoir une connaissance scolaire de la langue étrangère et, le cas échéant, d'être familiarisé avec le vocabulaire technique.

À cette conception erronée de la traduction s'en ajoute une autre, tout aussi ancienne : celle de la nature de la connaissance d'une langue étrangère. L'erreur consiste à croire que la connaissance d'une langue étrangère est de même nature que celle d'une langue maternelle. On admettra éventuellement qu'elle est moins étendue que celle de la langue maternelle, mais la différence de nature que nous avons exposée en détail dans la section consacré à ce thème est généralement ignorée, bien qu'elle soit la seule à être absolument irréductible.

Si cette différence est le plus souvent ignorée, c'est parce qu'elle n'est guère abordée dans les cours de langues. La didactique des langues étrangères a davantage pour effet de l'occulter que de la révéler. Il n'est donc pas surprenant que l'employeur et le donneur d'ouvrage n'en soient pas conscients non plus et que, de ce fait, ils aient tendance non seulement à sous-estimer l'étendue des connaissances linguistiques nécessaires à la traduction, mais encore à faire peu de cas de l'adéquation de celles-ci à l'usage qu'il s'agit d'en faire dans le cas du thème.

Il n'y a guère de chances qu'ils s'en aperçoivent d'eux-mêmes car, à supposer qu'ils aient même des notions d'une langue étrangère, ils ne seraient pas davantage capables que le traducteur de juger de la qualité de la traduction. Comme ils ne soupçonnent pas l'existence d'un problème, il ne leur paraît pas nécessaire non plus de faire évaluer la traduction par un locuteur natif.

La première raison pour laquelle il y a de fréquents ratages de la communication transculturelle est donc le manque de clairvoyance de la part de ceux qui, en tant qu'employeurs ou de donneurs d'ouvrage, régissent ce secteur.

La deuxième raison est que ceux qui sont censés être les experts, les traducteurs, ne sont pas parvenus jusqu'à présent à éclairer leurs employeurs ou donneurs d'ouvrage sur la nature de la traduction et sur les compétences qu'elle exige. De ce fait, ils n'ont pas réussi non plus à les convaincre que la communication transculturelle ne peut aboutir que si elle est organisée et gérée par des spécialistes ayant les connaissances et l'expérience nécessaires pour trouver la réponse optimale à toute question susceptible de se poser dans ce domaine.

Bien au contraire, la majorité des traducteurs s'est cantonnée jusqu'à présent dans un rôle de simple exécutant. Ceux qui ont reçu une formation en traduction ne se sont pas toujours distingués sur ce plan de leurs collègues autodidactes, car la formation, telle qu'elle est donnée à l'heure actuelle, a encore trop souvent pour but de former non pas des experts de la communication transculturelle, mais des techniciens de la traduction, capables un peu mieux que les amateurs d'exécuter ce qu'on leur demande sans être nettement plus conscients que ces derniers des limites de leurs compétences.

C'est que l'ambition de la plupart des cours de traduction est de répondre à la demande du marché. Par conséquent, l'enseignement qu'ils dispensent est calqué sur cette demande. La question de savoir si la demande telle qu'elle est exprimée est compatible avec la réalité traductologique, s'il est donc raisonnable d'enseigner ce que l'employeur ou le donneur d'ouvrage en tant que profane, croit pouvoir exiger de son traducteur, n'est pas posée.

Prenons l'exemple du thème. Si l'employeur l'exige de son traducteur, c'est parce qu'il ne sait pas qu'il est irréalisable. En revanche, les formateurs, eux, le savent ou, du moins, devraient le savoir. Ils n'ignorent donc pas qu'il est vain de vouloir satisfaire la demande de l'employeur en enseignant le thème et qu'il faudrait, au contraire, interpréter cette demande à la lumière de la réalité traductologique pour pouvoir suggérer une solution qui soit à la fois utile pour l'employeur et en accord avec les contraintes de la traduction.

Pour amorcer un changement de la situation, il faut donc commencer par modifier la visée de la formation en traduction. Celle-ci devra être déterminée non plus par les spécifications dictées par ces non-spécialistes que sont les employeurs et les donneurs d'ouvrage, mais par le souci de former de véritables spécialistes de la communication transculturelles possédant non seulement le savoir-faire spécifique du traducteur, mais aussi tout le savoir et toute la lucidité nécessaires à la gestion de cette communication, dans le respect de ses particularités et de ses contraintes.

COMMENT FORMER DES STRATÈGES DE LA COMMUNICATION TRANSCULTURELLE ?

La pédagogie de la traduction que nous avons exposée dans les sections précédentes aura permis aux futurs stratèges de la communication transculturelle d'acquérir, d'une part, la maîtrise de la technique de traduction et, d'autre part, le savoir et la lucidité nécessaires à la compréhension des mécanismes et des contraintes de la communication transculturelle.

Il suffira donc de compléter cette formation de base par un enseignement axé plus particulièrement sur l'utilisation de cet acquis à des fins autres que la réalisation de traductions. En d'autres termes, il faudra montrer aux étudiants comment aborder la recherche de la solution optimale d'un problème de communication transculturelle dans une situation donnée, comment exercer un contrôle fiable de la qualité et comment sensibiliser l'employeur ou le donneur d'ouvrage à l'importance de la qualité dans la communication transculturelle.

Comment aborder la recherche de la solution optimale ?

L'approche à choisir est celle de l'étude de cas. On fera travailler les étudiants sur des cas auxquels ils sont susceptibles de faire face dans une entreprise ou en tant que conseillers auprès de leur donneurs d'ouvrage s'ils exercent leur profession à titre indépendant.

Ainsi, on leur demandera de concevoir l'organisation du service de traduction d'entreprises de nature et de taille différentes, ayant des besoins réguliers ou sporadiques en traduction, exigeant une spécialisation plus ou moins poussée, dans des langues de départ et d'arrivée ayant une diffusion plus ou moins large, et cela en tenant compte des

impératifs absolus de qualité et d'une utilisation aussi rationnelle que possible des ressources.

Ce sera pour eux l'occasion d'explorer tout un éventail d'options — à commencer par la concentration sur place de l'ensemble des compétences requises jusqu'à une décentralisation maximum grâce aux moyens modernes de télécommunication et à la création d'un réseau de collaborateurs dans d'autres pays, voire sur d'autres continents, en passant par toutes les solutions intermédiaires envisageables, telles que le travail en équipe, l'échange de bons procédés avec le service de traduction de partenaires commerciaux dans d'autres pays et, peut-être plus tard, le recours à l'automatisation de l'une ou de l'autre des opérations de traduction.

Ainsi, on les amènera également à se documenter sur les possibilités réelles qu'offrent les systèmes du moment pour l'automatisation de telle ou telle partie de l'activité traduisante et à en évaluer la rentabilité dans chacun des cas étudiés. Mais il faudra aussi les faire réfléchir aux dangers potentiels inhérents à ces systèmes et notamment au risque qu'ils présentent pour le traducteur de se laisser entraîner vers une approche plus linguistique que communicative de la traduction.

Les cas choisis pour ces études seront de préférence des cas réels, tels qu'on peut les rencontrer dans les entreprises des différents secteurs du pays où l'institut de formation est établi. Les enquêtes régulières qu'il sera nécessaire d'effectuer pour réunir un échantillon représentatif de ces cas auront comme effet secondaire d'attirer l'attention de l'employeur sur son service de traduction. Cet effet pourra être renforcé par l'envoi systématique aux entreprises examinées d'un rapport circonstancié sur l'organisation qui conviendrait le mieux à ses besoins.

Il sera ainsi possible de faire prendre conscience non seulement aux étudiants, mais aussi à un nombre croissant de futurs employeurs, d'une part, de la diversité des solutions qui peuvent s'offrir lorsqu'on tient compte de l'ensemble des paramètres de la communication transculturelle et, d'autre part, de la nécessité de compétences spécifiques pour concevoir la stratégie la plus adéquate.

Ces études de cas conviennent également à la préparation des traducteurs indépendants à leur rôle de conseillers auprès des donneurs d'ouvrage. En effet, ceux-ci seront confrontés à des problèmes analogues même s'ils sont d'ordinaire plus ponctuels et parfois plus aigus.

Comment contrôler la qualité des traductions ?

Les conseillers, tout comme les gestionnaires de la communication transculturelle, seront appelés à s'assurer le concours de collègues dont ils devront garantir les compétences professionnelles. Compte tenu du fait que, dans la quasi-totalité des pays, l'accès à la profession de traducteur n'est soumis à aucune condition et que la formation est encore de qualité très inégale, une vérification de ces compétences s'imposera dans la plupart des cas.

Cette vérification devra passer obligatoirement par l'évaluation d'une traduction-test. Comme on ne peut apprécier la qualité d'une traduction que dans sa langue maternelle, et encore, seulement dans des domaines avec lesquels on est parfaitement familiarisé, il est à prévoir que dans de nombreux cas le stratège de la communication transculturelle ne pourra se charger lui-même de cette évaluation. Il lui faudra l'aide d'un tiers. Étant donné que la fiabilité du jugement de ce dernier dépendra des critères en fonction desquels il aura été choisi et des instructions qu'il aura reçues, ces deux aspects devront être abordés avec les étudiants.

Quant aux critères de choix, on soulignera que le *vérificateur* doit être non seulement locuteur natif de la langue d'arrivée de la traduction et expert dans le domaine, mais

aussi exigeant quant à l'emploi correct de sa langue et attentif à la cohérence d'un raisonnement.

En revanche, il n'est pas indispensable qu'il connaisse la langue de départ. L'expérience montre que les faux sens n'échappent pas au lecteur soucieux de comprendre et capable de suivre le cheminement de la pensée de l'auteur, même s'il n'a pas accès au texte original. Plutôt que de renoncer à toute évaluation de la traduction, faute d'un collaborateur connaissant les deux langues, il est donc de loin préférable de se contenter dans un premier temps de l'appréciation d'un lecteur correspondant au profil défini ci-dessus.

Ce lecteur aura à répondre à deux questions :

1. La traduction se lit-elle comme s'il s'agissait d'un texte écrit directement dans cette langue ?
2. Le message est-il clair et cohérent ?

Si la réponse à l'une de ces questions est négative, on pourra arrêter là l'évaluation, puisque ce sera le signe que le traducteur ne maîtrise pas la technique de traduction ou n'a pas été conscient de l'insuffisance de ses connaissances sur le sujet. Il ne fera donc pas l'affaire.

Ce n'est que lorsque la réponse aux deux questions est positive qu'il faudra, par mesure de précaution, faire vérifier que la traduction est en tous points fidèle et complète.

La personne qui effectuera ce contrôle devra connaître, outre le sujet, la langue de départ et la langue d'arrivée sans être nécessairement, cette fois-ci, locuteur natif de cette dernière.

On lui demandera de relever d'éventuelles différences de sens ou de ton entre l'original et la traduction ainsi que toute omission qu'elle pourrait constater. Mais, à moins d'avoir affaire à un traducteur compétent, on s'assurera que les différences de sens signalées soient effectivement à considérer comme telles, car il n'est pas toujours facile pour le non-initié de distinguer entre correspondance linguistique et équivalence de sens.

Si l'on ne trouve personne connaissant les deux langues, on ne sera pas forcé pour autant de jeter l'éponge. En effet, dans le cas où l'on comprendrait soi-même la langue de départ et les idées exposées dans le texte et où l'on pourrait communiquer dans une tierce langue avec le premier lecteur ou avec une personne ayant un profil analogue, on pourrait vérifier que cette dernière reçoit bien, à travers la traduction, le même message que celui qui se dégage du texte de départ.

Après avoir fait avec les étudiants le point des ressources dont ils disposent en matière de contrôle de qualité, il sera utile de leur faire évaluer deux ou trois traductions nécessitant des procédés différents afin de s'assurer s'ils ont compris le principe de la démarche.

Ici encore, on aura intérêt à faire travailler les étudiants sur des traductions réelles et à communiquer tout résultat négatif à l'auteur du texte.

Comment sensibiliser l'employeur ou le donneur d'ouvrage à l'importance de la qualité ?

La sensibilisation de l'employeur ou du donneur d'ouvrage à l'importance de la qualité d'une traduction sera particulièrement ardue quand il s'agit du thème, en raison du préjugé favorable dont celui-ci bénéficie en l'absence de contrôles suffisants.

Il importe donc d'armer les étudiants pour le travail de persuasion qui les attend. À cet effet, on leur montrera comment on peut faire en sorte que les auteurs des textes traduits soient en mesure de se convaincre eux-mêmes des défauts du thème grâce à la perception directe de ceux-ci à travers leur propre langue.

On choisira une traduction réalisée en thème, de préférence publiée et signée par l'auteur du texte, comme cet extrait tiré d'une plaquette d'information traduite du français à l'allemand :

«... Ich möchte diese Gesamtbilanz nicht abschließen, ohne den Unfall von Tschernobyl zu **erwähnen** (1), **der sich am 26. April 1986 in der UdSSR** (2) **ereignete und einen Einschnitt in der Geschichte des zivilen Kernkraft bedeutet** (3). Obwohl dieser Unfall bestätigt, daß wir die richtigen Entscheidungen auf dem Gebiet der Sicherheit und Betriebsorganisation getroffen haben, **wollen wir daraus Lehren ziehen** (4). Es **wurden** (5) bereits eine Reihe von Aktionen **in Angriff genommen** (6), insbesondere: (7) **Sensibilisierung** (8) des Personals **auf** (9) die **gesundheitliche Bedeutung des Strahlenrisikos** (10), Entwicklung von Robotern für Arbeiten **in hoch radioaktiver Umgebung** (11), Aktualisierung von internen **Notstandsplänen** (12). Die **Befragungen eines Teils der Bevölkerung zu Kernkraftwerken** (13) müssen ebenfalls berücksichtigt werden. Wir **bauen dafür einen richtigen Leitplan für Information** (14) **auf** (15). Jedem Betreiber muß es **wichtig sein** (16), die **Grundsätze der Sicherheit und die Vorkehrungen für die Unfallverhütung** (17) **in einfachen Sätzen** (18) zu erklären. **Wir müssen in gewisser Weise transparent werden** (19), um ein **tatsächliches** (20) **Klima des Vertrauens** (21) zu schaffen.»

Si le spécialiste de la communication transculturelle a déjà réussi à gagner la confiance de son employeur ou donneur d'ouvrage, il pourra se contenter de lui indiquer les faux sens (dus à la littéralité (13), les tournures agrammaticales (5/9/14/21), les fautes d'accord de temps (1) et d'orthographe (2), les termes et les tournures impropres (6/15/18/20), les calques syntaxiques (7) et lexicaux (4/8/10/11/12/17/19) ainsi que les maladresses (3/16) que contient cet extrait.

Si, malgré tout cela, il rencontre toujours du scepticisme, il fera réécrire cette traduction par un locuteur natif de l'allemand suffisamment au fait des centrales nucléaires pour pouvoir produire un texte d'une qualité équivalente à celle de l'original :

«...Ich möchte diese Gesamtbilanz nicht abschließen, ohne den bisher folgenschwersten Unfall in der Geschichte der zivilen Kernkraftnutzung, der sich am 26. April in Tschernobyl (UdSSR) ereignete, erwähnt zu haben. Zwar sehen wir uns durch diesen Unfall in unseren eigenen sicherheitstechnischen und betriebsorganisatorischen Entscheidungen bestätigt, jedoch hat er auch uns um einiges klüger gemacht. So haben wir bereits damit begonnen, unsere Mitarbeiter besser über die gesundheitlichen Aspekte des Strahlenrisikos aufzuklären, Roboter für den Einsatz in stark verstrahlten Bereichen zu entwickeln und die betriebsinternen Handlungsanweisungen für Notfälle zu überarbeiten. Aber auch der Verunsicherung breiter Kreise der Bevölkerung gilt es entgegenzuwirken. Dafür haben wir einen regelrechten Leitfaden verfaßt. Jeder Kernkraftwerksbetreiber muß es sich heute angelegen sein lassen, in schlichter Alltagssprache verständlich zu machen, welche Sicherheitsvorkehrungen zur Verhütung von Unfällen getroffen worden sind. Erst wenn wir den Atomstrom gleichsam im gläsernen Kasten erzeugen, werden wir das Vertrauen der Öffentlichkeit gewinnen.»

Il faudra ensuite faire retraduire ce texte en français par un traducteur de langue maternelle allemande ayant à peu près la même connaissance du français que le premier traducteur avait de l'allemand. La retraduction sera alors présentée en regard de l'original, afin que son auteur, puisse apprécier lui-même la différence entre les deux et sentir l'effet produit par son texte, à travers la traduction, sur le lecteur allemand :

ORIGINAL

«...Je ne voudrais pas terminer ce bilan global sans rappeler l'accident de Tchernobyl survenu le 26 avril, en URSS, et qui

RETRADUCTION

«...Je ne voudrais pas terminer ce bilan global sans avoir mentionné l'accident le plus lourd de conséquences jusqu'à présent

marquera l'histoire du nucléaire civil. Bien que celui-ci confirme la justesse de nos choix en matière de sûreté et d'organisation de l'exploitation, nous voulons en retirer tous les enseignements. Dès maintenant un certain nombre d'actions ont été lancées, et plus particulièrement : la sensibilisation du personnel à la signification sanitaire du risque radiologique, le développement de la robotique pour des interventions en milieu très radioactif, la mise à jour de plans d'urgence interne. Il nous faudra également prendre en compte les interrogations d'une partie de l'opinion publique vis-à-vis des centrales nucléaires et pour cela nous organisons un véritable schéma directeur de l'information. Chaque exploitant doit avoir à cœur d'expliquer en termes simples les principes de sûreté, les dispositions prises pour la prévention des accidents. Il nous faut être 'transparents' pour établir un véritable climat de confiance.»

dans l'histoire des applications civiles de l'énergie nucléaire, survenu le 26 avril à Tchernobyl (URSS). Si nous nous voyons confirmés par cet accident dans nos propres décisions de sûreté et d'organisation de l'exploitation, il nous a néanmoins, nous aussi, rendus plus intelligents. Ainsi, nous avons déjà commencé à mieux éclairer nos collaborateurs sur les aspects sanitaires du risque nucléaire, à développer la robotique pour des interventions dans des domaines fortement irradiés et à réviser les modes d'actions internes à l'exploitation en cas d'urgence. Mais il s'agit aussi d'aller à l'encontre de l'insécurisation de grands cercles de la population. Pour cela nous avons rédigé un véritable fil conducteur d'information. Chaque exploitant d'une centrale nucléaire doit s'efforcer de faire comprendre dans la langue simple de tous les jours quelles précautions de sûreté ont été prises pour prévenir des accidents. Ce n'est que lorsque nous produirons de l'électricité nucléaire en quelque sorte dans un cube de verre que nous gagnerons la confiance du public.»

Ce genre de démonstration est généralement très efficace et suffira le plus souvent à faire renoncer à tout jamais l'employeur ou le donneur d'ouvrage à la solution de facilité que le thème semblait présenter.

Il sera utile de faire parvenir à l'auteur du texte choisi pour la démonstration la retraduction accompagnée d'une brève description de la démarche, comme pour les études de cas recommandées pour la recherche de l'organisation optimale d'un service de traduction et pour les exercices d'évaluation.

Ces contacts entre les étudiants, les futurs employeurs et donneurs d'ouvrage constituent pour les cours de traduction le meilleur moyen d'amorcer un changement des conceptions et des mentalités. En effet, mieux que toute autre forme de relations publiques, des études fouillées et des conseils judicieux séduiront par leur côté utile et convaincront par leur sérieux et leur bon sens.

La communication transculturelle en bénéficiera, tout comme l'image de ceux qui s'y consacreront ; et l'école jouera enfin le rôle qui aurait dû être le sien dès le départ : celui de faciliter l'intégration et l'épanouissement professionnels de ses diplômés, non pas au détriment de la communication transculturelle et de ceux qui y sont impliqués, mais en faisant progresser la première et en servant les intérêts des seconds.

COMMENT INITIALISER LA FORMATION EN TRADUCTION ?

La traduction professionnelle est une discipline récente et peu répandue. Nombreux sont les pays où les exercices de thème et de version pratiqués dans les cours de langues tiennent encore lieu de formation.

Compte tenu des problèmes qui en résultent pour certains de ces pays dans leur rapports avec le monde extérieur, des efforts sont entrepris ponctuellement pour instituer une véritable formation professionnelle.

Toutefois, celle-ci n'atteint généralement pas son objectif, puisque, le plus souvent, elle s'inscrit dans le droit fil de la pédagogie des langues, faute de formateurs capables de prendre en main la conception du *cursus*, la sélection des étudiants et l'enseignement méthodologique et technique de la traduction. En effet, pour pouvoir enseigner la traduction, il faut au moins avoir reçu soi-même une bonne formation dans cette discipline. En outre, c'est la langue du pays qui doit avoir servi de langue d'arrivée dans cette formation, puisqu'on doit pouvoir travailler dans sa langue maternelle si l'on veut apprendre à traduire.

La formation d'une première promotion de traducteurs susceptibles d'en former d'autres pose donc forcément problème pour toute langue qui ne figure pas au programme des écoles existantes comme langue de travail active.

La meilleure solution à ce problème de démarrage consiste alors à former la première promotion sous la direction d'un méthodologue de la traduction, locuteur natif de la langue de départ, en coopération avec un spécialiste de la langue d'arrivée.

Les conditions à respecter

Il est souhaitable, mais non indispensable que le méthodologue ait une connaissance de la langue d'arrivée. En revanche, il doit obligatoirement avoir de très solides compétences en méthodologie de la traduction pour pouvoir créer de toutes pièces un cours d'une qualité telle que non seulement il assure l'acquisition par les étudiants de compétences en traduction d'un niveau véritablement professionnel, mais qu'il puisse aussi leur servir ultérieurement de modèle pédagogique dans leur fonction de formateurs.

Il faut aussi que le méthodologue ait suffisamment d'autorité pour conférer à ce cours toute la crédibilité nécessaire. Il doit donc pouvoir imposer l'indispensable sélection à l'entrée et le non moins indispensable filtrage à la sortie.

Cet impératif de qualité doit être respecté avec d'autant plus de rigueur que le succès de toute la stratégie d'implantation de la formation en dépend. En effet, si le démarrage de la formation se fait dans des conditions insatisfaisantes, la formation des générations suivantes s'en ressentira et il sera très difficile de rectifier le tir. Mieux vaut donc veiller à ce que la formation s'engage d'emblée dans la bonne voie. Ce n'est qu'à ce prix qu'on obtiendra les résultats escomptés à court et à long terme.

Quant au spécialiste de la langue d'arrivée, il sera choisi selon les mêmes critères que le coéquipier dans le cas du travail en équipe. Il sera donc non seulement locuteur natif de cette langue, mais aussi particulièrement habile dans le maniement écrit de celle-ci. En outre, il devra avoir des connaissances générales au moins égales à celles des étudiants, puisqu'il devra maîtriser les différents sujets abordés lors des exercices. Finalement, il doit avoir une bonne maîtrise d'une des langues du méthodologue si celui-ci ne connaît pas, ou pas suffisamment, la langue d'arrivée.

Cette formation initiale pourra avoir lieu soit sur place, soit dans le cadre d'une école de traduction offrant de tels cours *ad hoc* et située dans le pays de la langue de départ des étudiants. Nonobstant, l'aspect économique, qui sera essentiellement fonction du nombre d'étudiants à former, la première solution aura l'avantage d'être plus complète en ce qu'elle comprendra, outre la formation proprement dite, la conception du *cursus* et la mise en place de l'infrastructure du cours. La seconde solution, en revanche, permettra aux étudiants de bénéficier de l'immersion linguistique et culturelle et, le cas échéant, de cours annexes proposés à l'ensemble des étudiants, toutes langues confondues.

La procédure à suivre

La méthode didactique sera la même que pour les cours ordinaires. Seule la procédure d'évaluation du travail des étudiants devra être aménagée pour compenser le déficit linguistique du méthodologue.

Si le méthodologue a une connaissance suffisante de la langue maternelle des étudiants pour pouvoir se prononcer lui-même sur la fidélité des traductions quant au fond, le rôle du spécialiste de la langue se limitera à l'évaluation de la forme et, au besoin, à la correction de celle-ci.

Pour pouvoir s'acquitter de cette tâche dans de bonnes conditions, le spécialiste de la langue n'assistera ni à l'exercice de traduction proprement dit ni à la discussion sur l'équivalence de sens entre l'original et les traductions des étudiants. Il n'aura pas pris connaissance du texte et ne l'aura sous les yeux au moment de l'évaluation que s'il connaît la langue de départ.

Ces précautions sont nécessaires pour permettre au spécialiste de la langue de jouer son rôle sans aucune idée préconçue. En effet, n'étant pas traducteur, il risquerait tout autant que les étudiants d'être influencé dans son jugement linguistique par la perception de la langue de départ ou par le souvenir de tel mot clé ou de tel terme technique dont il voudrait alors retrouver la correspondance linguistique dans la traduction.

En revanche, on lui précisera le sujet du texte, le style, la position et donc l'optique de l'auteur ainsi que les destinataires.

L'évaluation de la forme interviendra donc tout à fait à la fin, après la correction d'éventuelles erreurs de fond, et se fera en présence des étudiants et du méthodologue. En effet, bien que celui-ci ne soit pas compétent pour juger lui-même de la qualité de la forme linguistique des traductions, il sera utile pour lui de connaître la nature des défauts relevés par le spécialiste de la langue pour pouvoir faire son diagnostic des difficultés des étudiants.

On commencera par demander au spécialiste de la langue une appréciation globale de la clarté et du naturel de l'expression. Comme ces deux qualités sont particulièrement révélatrices de la déverbalisation complète et du bon enchaînement entre cette étape et la reformulation dans la langue d'arrivée, une appréciation globale permettra au méthodologue de savoir dans quelle mesure les étudiants maîtrisent la démarche à adopter en traduction.

On fera spécifier ensuite au spécialiste le style de la traduction examinée. Si le style n'est pas le même que celui du texte de départ, le méthodologue cherchera à déterminer avec l'étudiant concerné la cause de cette différence : insensibilité au style du texte original, faute d'une familiarité suffisante avec les conventions d'usage de la langue de départ ou manque de souplesse dans le maniement de la langue maternelle.

Enfin, on demandera au spécialiste de relever tout ce qui le gêne sur le plan linguistique à la lecture de la traduction — de préférence à haute voix —, en lui faisant préciser chaque fois la nature du défaut constaté. Au méthodologue de déduire la cause des difficultés et de conseiller des exercices propres à les éliminer.

On cherchera à impliquer le plus possible l'ensemble des étudiants dans cette évaluation de la forme en les invitant à lire leur traduction du passage qui a posé problème ou à faire spontanément des propositions de reformulation. Ainsi non seulement les étudiants ne s'ennuieront pas, mais le méthodologue aura aussi la possibilité de se faire une idée de la capacité d'expression des étudiants dont la traduction n'aura pas été choisie comme base de discussion.

On procédera dans un ordre un peu différent *si le méthodologue ne parle pas la langue maternelle des étudiants*. Comme dans le premier cas, le spécialiste de la langue n'assistera qu'à la phase d'évaluation de l'exercice et sans avoir pris connaissance du texte de départ. Mais après lui avoir fourni toutes les précisions nécessaires sur ce dernier, sur son auteur et sur son public et après avoir entendu son appréciation globale, y compris sur le style, on intercalera la vérification de l'équivalence de sens entre l'original et les traductions.

On fera lire une des traductions au spécialiste de la langue et on lui demandera, dans un premier temps, d'en résumer les idées principales. Ce premier résumé permettra au méthodologue de se rendre compte du degré de cohérence de la traduction.

On entrera alors davantage dans le détail, en faisant relire au spécialiste de la langue les passages mal restitués en lui demandant de les retraduire dans la langue de départ ou dans la langue choisie comme moyen de communication avec le méthodologue.

Ce que le méthodologue attendra de cette opération ne sera évidemment ni une traduction parfaite ni, à plus forte raison, la reproduction mot à mot de la traduction, mais un ensemble d'indices lui permettant de juger si le lecteur de la traduction reçoit bien le même message que celui du texte original.

À cette fin, le méthodologue sera souvent amené à faire préciser au spécialiste de la langue ce qu'il a compris, tant sur le plan explicite que sur le plan implicite, à la lecture de tel ou tel passage. Comme le spécialiste dépendra entièrement de la traduction pour sa compréhension, parce qu'il n'a pas pris connaissance du texte de départ, le méthodologue sera en mesure, grâce à ces questions bien ciblées, de détecter le moindre glissement de sens.

Tous les étudiants seront invités à participer activement à cette phase de vérification. On leur demandera de relever chaque différence entre leur analyse du vouloir dire de l'auteur et le sens dégagé de la traduction par le spécialiste de la langue, et on leur fera justifier leurs hypothèses en faisant référence à d'autres parties du texte ou à des connaissances susceptibles de les étayer.

Ce n'est que lorsqu'on se sera assuré que les traductions reflètent fidèlement le vouloir dire de l'auteur qu'on reviendra à l'évaluation de la forme que l'on terminera comme décrit plus haut.

Le résultat

Le principal défaut de cet enseignement en équipe est évidemment celui de rendre l'évaluation relativement lente et laborieuse. C'est pourquoi le recours à cette formule ne se justifie que dans les cas où elle constitue le seul moyen de jeter des bases solides pour une formation professionnelle sur place.

Ainsi pratiqué l'enseignement en équipe présente un défaut qui devient presque qu'une vertu. En effet, comme la formule oblige le méthodologue à systématiser la démarche à suivre pour l'évaluation, à en démonter en quelque sorte la mécanique, celle-ci devient plus transparente pour les étudiants. Par conséquent, il leur sera plus facile de la reconstituer par la suite.

En outre, elle offre l'avantage de faire prendre conscience aux étudiants, mieux que par les cours ordinaires, de la véritable finalité d'une traduction et de la nécessité de prendre en considération les attentes et les connaissances préalables de ses lecteurs. En effet, observer la perplexité du spécialiste de la langue devant un message présenté certes dans sa langue, mais sans tenir compte de la culture dont sa pensée est imprégnée, est beaucoup plus instructif pour les étudiants qu'entendre simplement parler de ce risque. De plus, confrontés aux réactions de l'utilisateur de leurs traductions, ils sont susceptibles de comprendre plus rapidement le bien-fondé des préceptes méthodologiques.

Loin de constituer un pis-aller, la formule permettra donc de les préparer aussi bien, sinon mieux, non seulement à l'exercice du métier de traducteur, mais encore à l'enseignement de la communication transculturelle.

Si cette formation de base peut être complétée par un approfondissement des notions théoriques et méthodologiques dans le cadre d'un Diplôme d'Études Approfondies, voire d'un Doctorat en Sciences et Techniques de la Traduction et de l'Interprétation, comme le propose l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université Paris III, on

pourra être certain que la formation des futures générations de traducteurs sera entre bonnes mains et que la communication du pays concerné avec le monde extérieur pourra être assurée dans des conditions satisfaisantes.

CONCLUSION

Bien que pratiquée depuis des millénaires, la traduction a relativement peu évolué. La raison essentielle de cette stagnation est qu'elle n'a pas su prendre ses distances du monde linguistique : régentée par ses lois, alors quelles étaient contraires à sa nature, elle n'a pas pu progresser ; considérée comme une simple application de la science des langues, elle a été cantonnée dans des tâches d'exécution. La communication transculturelle en a souffert, tout comme la clarté et la pureté des langues.

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que la traduction a créé ses propres théoriciens, grâce à qui elle a enfin découvert son identité. Mais bien que les théoriciens de la traduction aient proclamé son indépendance par rapport au monde des langues, on ne constate guère de changements sur le terrain. Ni la place du traducteur ni le fruit de son travail ne témoignent de l'indépendance revendiquée.

Le peu d'impact que la révolution des idées a eu jusqu'à présent sur la pratique s'explique en grande partie par le retard que les écoles de traduction ont pris à appliquer ces idées dans les méthodes didactiques et à adapter les objectifs de la formation aux fonctions que le traducteur devrait remplir.

Ce retard s'explique, certes, par l'inertie inéluctable du système d'enseignement à laquelle s'ajoute l'insuffisance des structures de formation des formateurs. Si celles-ci existent pour les futurs formateurs ayant le français dans leur combinaison linguistique, elles manquent pour tous les autres.

Mais la réforme de l'enseignement devient urgente compte tenu des progrès qui sont à prévoir dans le domaine de l'intelligence artificielle. En effet, si la recherche dans ce domaine aboutit à une amélioration sensible de la traduction automatique, alors que la traduction manuelle aura continué à stagner, la différence qualitative pourra bientôt apparaître trop minime pour compenser les économies de temps et d'argent que la traduction automatique permettra de réaliser.

Les conséquences pour la clarté et l'intégrité des différentes langues sont faciles à imaginer. Celles-ci se corrompent rapidement sous l'avalanche des traductions médiocres que les ordinateurs produiront en quantité quasiment illimitée.

Seule une nette amélioration de la qualité des traductions manuelles pourra éviter un tel désastre culturel, puisqu'elle assurera que la traduction automatique ne se substituera à la traduction manuelle que lorsqu'elle aura atteint un niveau de qualité qui ne constituera plus une menace aux différentes langues.

Le rehaussement du niveau qualitatif de la traduction ne peut donc plus être considéré comme la préoccupation des seuls traducteurs professionnels et de ceux qui ont recours à leurs services. Il devient une préoccupation culturelle d'une portée plus générale. La responsabilité des cours de traduction s'en trouve accrue, tout comme l'importance des méthodes didactiques. Nous espérons que la pédagogie de la traduction que nous proposons pourra contribuer à leur évolution.

Notes

1. D. Seleskovitch (1983) : «Faut-il sauver les langues nationales», *Traduire*, Paris, SFT, n° 116, été 1993.
2. Duang Kamol (Ed.) (1988) : «Histoire de loi», *Florilège de la littérature thaïlandaise*, Bangkok, p. 280.

RÉFÉRENCES

- DÉJEAN LE FÉAL, K. (1987) : «Traduction pédagogie et traduction professionnelle», *Le Français dans le monde*, août / septembre, Paris, pp. 107-112.
- DÉJEAN LE FÉAL, K. (1989) : «The Importance of Background Knowledge in Translation», *Fremdsprachen*, vol. 4, Leipzig, pp. 233-237.
- DELISLE, J. (1980) : *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Édition de l'Université d'Ottawa.
- DURIEUX, C. (1988) : *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris, Didier Érudition.
- DURIEUX, C. (1990) : «La recherche documentaire en traduction technique : connaissances nécessaires et suffisantes», *Meta*, 35-4, pp. 669-675.
- ISRAEL, F. (1990) : «Traduction littéraire et théorie du sens», *Études traductologiques*, Paris, Minard Lettres Modernes.
- LAVAUT, E. (1987) : *Fonction de la traduction en didactique des langues*, Paris, Didier Érudition.
- LEDERER, M. (1981) : *La traduction simultanée, expérience et théorie*, Paris, Minard Lettres Modernes.
- LEDERER, M. (1984) : «Implicite et explicite», *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, pp. 37-71.
- LEDERER, M. (1984) : «Transcoder ou réexprimer», *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, pp. 15-36.
- MOUNIN, G. (1963) : *Les problèmes de la traduction*, Paris, Gallimard.
- NIDA, E. A. et Ch. R. TABER (1969) : *The Theory and Practice of Translation*, Leyde, Brill.
- SELESKOVITCH, D. (1975) : *Langage, langue et mémoire*, Paris, Minard Lettres Modernes.
- THIERY, C. (1976) : «Le bilinguisme vrai», *Études de linguistique appliquée*, n° 24, Paris, Didier Érudition.